

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 5 août 2026 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°956 ■

NOUVELLES ROUTES
DE LA SOIE

**Les investissements
chinois en Afrique
ont crû de 254%
au 1^{er} semestre 2026**

P 16

LA BANQUE D'ALGÉRIE FIXE LE FONCTIONNEMENT ET LES MISSIONS DU CNP Vers la modernisation du système de paiement

Un nouveau règlement de la Banque d'Algérie (BA) vient d'être promulgué pour organiser le fonctionnement du Comité national des paiements (CNP). C'est une instance appelée à jouer un rôle central dans la modernisation du système de paiement du pays et, surtout, à réduire l'usage du cash dans les différentes transactions. Il aura pour mission de piloter l'élaboration et la mise en place d'une grande stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux. P 3



TSGP, ROUTE ET DORSALE
TRANSSAHARIENNES
**Alger et Abuja
réaffirment leur
engagement**

L'Algérie et le Nigeria entendent donner un nouvel élan à leur partenariat stratégique. À l'occasion de la visite en Algérie du secrétaire général du ministère nigérien des Affaires étrangères, Ahmed Dunoma Umar, les deux pays ont réaffirmé leur volonté d'accélérer la concrétisation des grands projets structurants destinés à renforcer l'intégration économique et les infrastructures du continent africain.

P 2

FUSION DE L'APRUE
ET DU CEREF

**Un nouvel élan
pour la transition
énergétique**

L'Algérie engage une nouvelle étape dans la modernisation de sa gouvernance énergétique. En application du décret exécutif n° 26-268 du 23 juillet 2026, publié au Journal officiel n°56, les pouvoirs publics ont décidé de regrouper l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF) au sein d'une nouvelle structure baptisée « Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique ».

P 5

BALADNA ALGÉRIE

**Une véritable
plateforme agro-
industrielle intégrée**

Le projet Baladna Algérie, fruit d'un partenariat stratégique entre le groupe qatari Baladna et le Fonds national d'investissement (FNI), s'impose comme l'un des plus grands investissements agroalimentaires jamais lancés en Algérie. Installé dans la wilaya d'Adrar, ce complexe intégré, doté d'un investissement de 3,5 milliards de dollars, constitue l'un des principaux leviers de la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité alimentaire, développer la production locale et réduire durablement les importations de lait en poudre.

P 3

"FORMULA STUDENT UK 2026"
**Le ministre Baddari distingue
les étudiants lauréats** P 2

LE MINISTRE DES MINES REÇOIT
L'AMBASSADEUR DE NAMIBIE
**Le renforcement de la
coopération minière au cœur
des échanges** P 4

MAINTENANCE DU RÉSEAU
ROUTIER ET AUTOROUTIER
**Les orientations du ministre
des Travaux publics** P 5

DÉVELOPPEMENT DES CULTURES STRATÉGIQUES

Le tournesol et le maïs en promotion à El-Oued

Une journée technique de sensibilisation sur le développement des cultures du tournesol et du maïs en grains a été animée en direction de nombreux agriculteurs de la wilaya d'El-Oued dans le cadre du développement des cultures stratégiques, a-t-on appris mardi de la chambre locale d'agriculture (CA). Intervenant en application du programme du ministère de tutelle visant le développement des cultures oléagineuses, cette journée technique tend à inciter les agriculteurs des 22 communes de la wilaya à adhérer à ce projet visant la réalisation de l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, a indiqué le président de la CA, Djelloul Othmani.

Le même responsable a assuré que ses services accordent tout l'intérêt voulu à ces rencontres de vulgarisation au regard du succès et des résultats encourageants obtenus, au titre des dernières saisons agricoles, appuyés de l'adhésion des agriculteurs au développement de cette culture oléagineuse.

Cette journée de vulgarisation a été encadrée par les représentants de la CA, en coordination avec les partenaires sociaux, dont de l'entreprise publique ONAB nutrition Algérie, l'union national des paysans algériens (UNPA), de la caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), l'union nationale d'agronomes (UNA) et de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS).

Cette rencontre technique a permis de vulgariser auprès des promoteurs et agriculteurs, à la lumière d'un exposé succinct, le développement de cette culture oléagineuse, tournesol et maïs en grains, leur itinéraires techniques, ensemencement et récolte, et les avantages et encouragements préconisés par l'Etat en en direction des promoteurs et agriculteurs.

Les encadreurs ont également passé en revue les questions techniques inhérentes aux préoccupations des agriculteurs, dont la commercialisation, l'accompagnement et les mécanismes d'assurance agricole et de la protection des récoltes des dangers.

R E/APS

TSGP, ROUTE ET DORSALE TRANSSAHARIENNES

Alger et Abuja réaffirment leur engagement

L'Algérie et le Nigeria entendent donner un nouvel élan à leur partenariat stratégique. À l'occasion de la visite en Algérie du secrétaire général du ministère nigérian des Affaires étrangères, Ahmed Dunoma Umar, les deux pays ont réaffirmé leur volonté d'accélérer la concrétisation des grands projets structurants destinés à renforcer l'intégration économique et les infrastructures du continent africain.

Par Z R.

Reçu, hier, par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, le responsable nigérian a pris part à des entretiens consacrés au renforcement des relations bilatérales, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue les relations historiques d'amitié, de coopération et de concertation qui unissent l'Algérie et le Nigeria dans les domaines politique, économique et énergétique. Les discussions ont également porté sur les grands projets de partenariat stratégique engagés par les deux pays afin d'accélérer le développement

et de renforcer les infrastructures à l'échelle du continent africain. Les deux responsables ont souligné l'importance de poursuivre la dynamique de coopération engagée entre Alger et Abuja.

Une attention particulière a été accordée aux projets structurants reliant les deux pays. Les deux parties ont ainsi réaffirmé leur engagement à concrétiser le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à acheminer le gaz naturel nigérian vers les marchés internationaux via l'Algérie, ainsi que la Route transsaharienne et le projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique.

Ces infrastructures sont considérées comme des leviers essentiels pour favoriser l'intégration régionale, stimuler les échanges écono-

miques et renforcer la connectivité entre les pays africains.

Les entretiens ont également porté sur le programme des visites officielles et les mécanismes de coopération bilatérale prévus au cours du second semestre de 2026. Les deux responsables ont examiné les prochaines échéances destinées à approfondir davantage le partenariat algéro-nigérian. Enfin, les deux délégations ont procédé à un échange de vues sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, réaffirmant la tradition de concertation étroite entre Alger et Abuja sur les dossiers africains et internationaux.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers du 5 au 10 août

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mardi dans un communiqué, que les inscriptions universitaires définitives des nouveaux bacheliers session 2026, se dérouleront en ligne et en mode zéro papier, du mercredi 5 au 10 août. Les inscriptions définitives des titulaires du baccalauréat session 2026, "s'effectueront en ligne et en mode zéro papier, à partir de mercredi à 00h00 jusqu'au 10 août", précise le communiqué.

"L'étudiant obtient directement sa carte virtuelle sur son Smartphone, après s'être acquitté des droits d'inscription, exclusivement au moyen la carte Edahabia, via le site <https://progres.mesrs.dz/webetu> ou en scannant le code QR", conclut le communiqué.

R E.

"FORMULA STUDENT UK 2026"

Le ministre Baddari distingue les étudiants lauréats

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, lundi au pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddadene de Sidi Abdellah (Alger), la cérémonie de distinction de l'équipe d'étudiants de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'El Harrach qui a remporté le prix de la meilleure première participation au concours international "Formula Student UK 2026".

Dans son allocution à l'occasion, le ministre a affirmé que ce prix "témoigne du niveau scientifique et académique de l'Université algérienne", ces étudiants ayant araché cet exploit lors de l'une des plus importantes compétitions internationales, notamment dans la conception, la fabrication et la gestion de projets de voitures de

course. Il a ajouté que "l'Université algérienne s'oriente résolument vers +l'université de l'autonomisation+ qui permet à l'étudiant de transformer ses idées innovantes en projets nationaux, contribuant à la dynamique économique du pays".

Le ministre a rappelé, dans ce sens, la place qu'occupe désormais l'Université algérienne à l'ère de "l'Algérie nouvelle" qui "accorde une importance particulière aux compétences scientifiques".

Pour sa part, le représentant de l'équipe ayant participé à ce rendez-vous international, l'étudiant Lyes Mohamed Monzir, a affirmé que ce prix "est le fruit d'une année complète de travail et de persévérance, voire de sacrifices", réaffirmant l'engagement de l'équipe à continuer à développer ses projets et à représenter l'Algérie dans

les plus grandes compétitions mondiales, ce qui "reflète les capacités de l'étudiant algérien dans les domaines de l'ingénierie et de l'innovation".

L'intervenant a salué l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux étudiants et innovateurs, pour leur permettre de contribuer à l'édification de l'économie nationale.

De leur côté, plusieurs membres de l'équipe, composée de 44 étudiants, ont souligné que ce projet constitue "une expérience pratique distinguée visant à établir une passerelle entre l'université et le secteur industriel, à travers la concrétisation des connaissances académiques en un projet d'ingénierie intégré", avant d'évoquer les difficultés et les défis rencontrés durant les phases de conception et de fabrication,

affirmant que la détermination et la qualité de l'encadrement leur ont permis de concrétiser ce succès.

A cette occasion, M. Baddari a adressé ses félicitations à l'étudiante en médecine Rayane Sekour, médaillée d'or au championnat de "Karate One-Series A", affirmant que ces réalisations illustrent "la vision stratégique tendant à moderniser l'Université algérienne, tant dans les domaines de l'ingénierie, de la conception, de la fabrication et de l'entrepreneuriat que dans celui du sport universitaire".

Il convient de rappeler que la cérémonie de distinction s'est déroulée en présence de représentants de la communauté universitaire ainsi que des familles des étudiants.

APS

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LA BANQUE D’ALGÉRIE FIXE LE FONCTIONNEMENT ET LES MISSIONS DU CNP

Vers la modernisation du système de paiement

Un nouveau règlement de la Banque d’Algérie (BA) vient d’être promulgué pour organiser le fonctionnement du Comité national des paiements (CNP). C’est une instance appelée à jouer un rôle central dans la modernisation du système de paiement du pays et, surtout, à réduire l’usage du cash dans les différentes transactions. Il aura pour mission de piloter l’élaboration et la mise en place d’une grande stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux.

Par Zahir R.

Publié dans le dernier numéro du Journal officiel n° 56, le texte précise que la composition du CNP comprend le gouverneur de la Banque d’Algérie en tant que président, ou son représentant parmi ses vice-gouverneurs, ainsi que les représentants des ministères des Finances, de la Justice, du Commerce, de la Poste et des Télécommunications, de la Numérisation, de l’Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, « de rang de directeur général, au moins ». De même, le CNP comprend également deux représentants de la BA de rang de directeur général, le directeur général d’Algérie Poste et des représentants respectifs des directions générales de la sécurité intérieure et de la Sûreté nationale, du commandement de la Gendarmerie nationale, de l’Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), de l’organe interbancaire en charge de la monétique et du Centre monétique interbancaire, en plus de deux experts, « désignés en raison de leur compétence dans le domaine ».

Cette présence marquée des services de sécurité aux côtés des régulateurs financiers illustre la dimension stratégique accordée à la sécurisation des paiements, tandis que l’implication de plusieurs départements ministériels traduit la volonté d’inscrire la

transition vers le paiement scriptural dans une approche interministérielle et non plus seulement bancaire.

Une instance née de la loi monétaire et bancaire

Le règlement n° 26-01, signé par le gouverneur de la Banque d’Algérie, Mohammed Lamine Lebbou, s’inscrit dans le prolongement de la loi n° 23-09 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire, dont les articles 163 à 165 avaient déjà posé le principe de la création du CNP. Le texte, adopté après délibération du Conseil monétaire et bancaire, en précise désormais l’organisation, la composition et les missions. L’article 1er du règlement est sans ambiguïté : pris en application de l’article 163 de la loi monétaire et bancaire, il a pour objet de définir l’organisation et le fonctionnement du CNP, dont la mission principale est l’élaboration du projet de stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux, c’est-à-dire l’ensemble des instruments de paiement autres que les espèces (virements, cartes, mobile money, prélèvements, etc.). C’est précisément cette mission qui fait du Comité un outil stratégique dans la bataille pour la réduction de l’usage du cash, un enjeu récurrent de la politique économique et financière algérienne.

En clair, le CNP ne se limite pas à un rôle

consultatif. Il est chargé de concevoir, à l’échelle nationale, la feuille de route qui doit progressivement faire basculer les habitudes de paiement des Algériens vers des instruments scripturaux et numériques, condition jugée indispensable à une meilleure traçabilité des flux financiers et à l’intégration de l’économie informelle dans le circuit bancaire.

Sur le plan du fonctionnement, l’article 3 précise que le CNP tient ses réunions au niveau de la Banque d’Algérie et qu’il est doté d’un secrétariat permanent, dont les membres sont désignés par décision du gouverneur. Ce secrétariat, dont la charge incombe à la Banque d’Algérie, se voit confier, par l’article 4, un ensemble de missions opérationnelles : préparer les dossiers thématiques des réunions, élaborer les études préliminaires requises, assurer l’échange d’informations avec les membres et les groupes de travail, diffuser les résolutions adoptées auprès des acteurs concernés, assurer le suivi de la mise en œuvre des orientations stratégiques, préparer l’avant-projet du rapport annuel sous la conduite de trois membres désignés par le président, assurer la conservation des documents ainsi que le secrétariat administratif (réunions, procès-verbaux, projets de résolutions) et exécuter toute autre mission que le CNP lui confierait.

Deux garde-fous encadrent par ailleurs le

fonctionnement du Comité. En effet, l’article 5 soumet les membres du secrétariat permanent à l’obligation de confidentialité prévue par la loi monétaire et bancaire, tandis que l’article 6 impose aux membres du CNP d’assister personnellement à ses réunions, sans possibilité de se faire représenter par mandat. Il s’agit d’une exigence qui traduit la volonté d’un engagement direct et responsable de chaque institution représentée.

Enfin, les articles 7 et 8 organisent la reddition de comptes du Comité. Le CNP doit élaborer et diffuser un rapport annuel, conformément à l’article 163 de la loi monétaire et bancaire, et communiquer périodiquement aux pouvoirs publics les statistiques relatives à la diffusion et à l’usage des moyens de paiement scripturaux, un dispositif de suivi qui doit permettre de mesurer, dans la durée, les progrès réalisés vers la réduction du cash.

Avec ce règlement, la Banque d’Algérie dote le pays d’une architecture institutionnelle inédite pour piloter, de façon coordonnée, la transition vers les paiements scripturaux. Reste à transformer ce cadre réglementaire en résultats tangibles : c’est désormais toute la mission confiée au CNP, à travers l’élaboration attendue d’une stratégie nationale des moyens de paiement, que les acteurs économiques et les citoyens observeront avec attention dans les prochains mois.

BALADNA ALGÉRIE

Une véritable plateforme agro-industrielle intégrée

Synthèse S R.

Le projet Baladna Algérie, fruit d’un partenariat stratégique entre le groupe qatari Baladna et le Fonds national d’investissement (FNI), s’impose comme l’un des plus grands investissements agroalimentaires jamais lancés en Algérie. Installé dans la wilaya d’Adrar, ce complexe intégré, doté d’un investissement de 3,5 milliards de dollars, constitue l’un des principaux leviers de la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité alimentaire, développer la production locale et réduire durablement les importations de lait en poudre.

Dans un entretien accordé au magazine “Investment.dz” de l’Agence algérienne de promotion de l’investissement (AAPI), le président du conseil d’administration de Baladna Algérie, Ali Al Ali, a exposé la vision ce projet structurant, ses ambitions industrielles et agricoles ainsi que son impact attendu sur l’économie nationale. Selon l’intervenant, Baladna Algérie ne constitue pas un simple projet de production laitière, mais une véritable plateforme agro-industrielle intégrée. Sa particularité réside dans un modèle économique où toutes les composantes de la chaîne de valeur sont réunies au sein d’un même écosystème. Le projet repose sur trois piliers fondamentaux : la production agricole, l’élevage laitier et l’industrie de transformation. Concrètement, les vastes superficies agricoles seront consacrées à la culture des céréales et surtout des fourrages desti-

nés exclusivement à l’alimentation du cheptel bovin. Cette intégration permettra de sécuriser l’approvisionnement en aliments pour bétail, tout en améliorant les rendements et en maîtrisant les coûts de production.

Le lait frais produit sera ensuite transformé localement dans des unités industrielles modernes afin de fabriquer principalement du lait en poudre destiné au marché national, mais également d’autres produits laitiers répondant aux normes internationales. Il a rappelé que le complexe s’étendra sur 117 000 hectares et comprendra quatre grandes fermes d’élevage bovin ; deux unités industrielles de transformation ; environ 23 000 vaches laitières ; plus de 1 420 pivots d’irrigation destinés à la production des fourrages et des exploitations agricoles spécialisées dans la culture des céréales et des aliments pour bétail.

À pleine capacité, le projet produira 1,7 milliard de litres de lait frais par an ainsi que 198 000 tonnes de lait en poudre, ce qui en fera l’un des plus importants complexes laitiers intégrés d’Afrique et du Moyen-Orient.

Réduire la dépendance aux importations

Pour Ali Al Ali, la vocation première du projet demeure le renforcement de la souveraineté alimentaire de l’Algérie. Dans un premier temps, Baladna Algérie devrait couvrir près de 50 % des besoins nationaux en lait en poudre, avant de contribuer progressivement à réduire totalement

les importations de cette matière stratégique.

L’objectif est également de protéger le marché algérien contre les fortes fluctuations des prix internationaux qui affectent régulièrement les marchés mondiaux des produits laitiers.

Le responsable a souligné que le projet participera aussi à la production de viande rouge, ce qui permettra de diminuer les importations dans cette filière et de créer davantage de valeur ajoutée au sein d’une chaîne de production nationale intégrée.

La technologie au cœur du projet

Le président de Baladna Algérie a insisté également sur la dimension technologique du complexe. Toutes les exploitations seront équipées des technologies les plus avancées en matière de gestion numérique des exploitations agricoles ; de suivi informatisé des troupeaux ; d’automatisation des unités industrielles ; de contrôle sanitaire et de traçabilité de la production.

Cette digitalisation permettra d’améliorer les performances techniques, d’optimiser les rendements et de garantir des produits répondant aux standards internationaux de qualité et de sécurité alimentaire.

Le dirigeant a estimé que Baladna Algérie constitue l’une des illustrations les plus concrètes de la qualité des relations économiques entre l’Algérie et le Qatar. Il a rappelé que Baladna représente le bras opérationnel des investissements agroalimentaires de l’État du Qatar, tandis que le

Fonds national d’investissement joue un rôle similaire côté algérien.

Cette complémentarité permet, selon lui, de bâtir un partenariat de long terme fondé sur le transfert de technologies, le partage d’expertise et la réalisation de projets structurants. À plus long terme, le président de Baladna Algérie estime que le pays dispose de tous les atouts pour devenir un véritable pôle régional des industries agroalimentaires.

Grâce à ses importantes ressources naturelles, à son vaste marché intérieur, à son positionnement géographique et à la volonté politique affichée de soutenir les investissements productifs, l’Algérie pourrait, selon lui, dépasser la satisfaction de la demande locale pour se tourner progressivement vers les marchés africains et régionaux.

Le projet Baladna constitue, à ses yeux, une première étape vers cette ambition en favorisant l’intégration industrielle, le développement des chaînes de valeur locales et le transfert de savoir-faire. En conclusion, Ali Al Ali adresse un message aux investisseurs étrangers en affirmant que l’Algérie représente aujourd’hui une destination d’investissement prometteuse, particulièrement dans les secteurs stratégiques tels que l’agriculture et les industries agroalimentaires. Selon lui, investir en Algérie ne consiste plus seulement à accéder à un marché, mais à participer à la construction d’un modèle économique fondé sur la production, la technologie et la création durable de valeur.

CONSTANTINE
Des rencontres de proximité pour sensibiliser à l’entrepreneuriat

Des rencontres de proximité portant sensibilisation et information à l'entrepreneuriat, ciblant la population des zones suburbaines et rurales, ont été entamées début août par l'antenne de Constantine de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), apprend-on mardi auprès de son directeur par intérim, Fateh Benabdelkader. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la caravane de sensibilisation "1800 minutes autonomisation" pour promouvoir l'entrepreneuriat, initiée par la direction générale de ce dispositif d'emploi, dans le but d'orienter sur la concrétisation, la gestion et la commercialisation des micro-activités, a précisé le même responsable. Encadrées par des formateurs spécialisés, ces rencontres prévues dans des centres culturels et bibliothèques communales, visent à informer les jeunes, y compris les porteurs de projets, les artisans, les femmes rurales et celles au foyer, sur les dispositifs d'accompagnement et d'orientation, les programmes de formation disponibles, ainsi que les différentes formes de soutien offertes, tout en contribuant à l'ancrage de l'esprit entrepreneurial et à l'élargissement des opportunités d'investissement dans les micro-entreprises, a-t-il expliqué. Soulignant que des actions de sensibilisation "porte à porte" sont également programmées à travers notamment les villages des communes de Beni H'midène et d'Ain Abid, le même responsable a fait part que les opérations d'information et de sensibilisation organisées depuis le lancement du programme de cette caravane, le 21 juin dernier, ont suscité un vif engouement auprès du public, notamment les jeunes aspirant à créer leurs projets. L'initiative se poursuivra jusqu'au 21 août, a-t-on indiqué.

R E.

SOLIDARITÉ NATIONALE
Début des camps d’été pour un deuxième groupe d’enfants autistes

Les camps d'été ont débuté, lundi, pour un deuxième groupe d'enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme et d'enfants à besoins spécifiques, dans le cadre du programme national des camps d'été destinés aux enfants au titre de 2026, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Cette opération, organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en coordination avec le ministère de la Jeunesse, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le secteur afin de renforcer la prise en charge des

enfants à besoins spécifiques et de leur permettre de bénéficier des programmes nationaux des camps d'été, précise la même source. Cette deuxième phase intervient dans la continuité du programme national des camps d'été, après le succès de la première phase lancée le 20 juillet dernier, lors de laquelle les enfants ont bénéficié d'un programme riche et intégré combinant des activités éducatives, culturelles, sportives, récréatives et artistiques, ainsi que des ateliers de développement des compétences, de l'autonomie et de la communication, souligne le communiqué.

R E.

Dernière composition de DZAIRINDEX										
Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Valeur transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	0,02	-7,85	6,09	10,14	11156	3 848 820,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	-0,41	-0,25	7,56	7,64	9832	13 764 800,00
BIOPHARM	BIO	2 512,00	NC	0,00	0,05	1,05	6,68	6,37	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 115,00	2109,00	-0,28	-6,37	-5,13	8,74	8,30	2006	4 230 654,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-2,84	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	446,00	NC	0,00	0,04	6,94	4,22	4,71	0	0,00

LA MINISTRE MME KRIKOU S'ENTRETIENT AVEC LE SG DE L'INITIATIVE VERTE POUR LE MOYEN-ORIENT

Le renforcement de la coopération environnementale examiné

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a examiné, à Alger, avec le Secrétaire général de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, Ibrahim Al-Turki, les moyens de renforcer la coopération et la coordination sur plusieurs questions environnementales d'intérêt commun, notamment la lutte contre le changement climatique, la promotion de l'économie circulaire et la préservation de la biodiversité. La rencontre, tenue lundi au siège du ministère, a été l'occasion d'échanger les vues sur les principaux défis environnementaux actuels, ainsi que de passer en revue les perspectives de développement de la coopération avec l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, afin d'appuyer les efforts visant à réaliser le développement durable. A cette occasion, la ministre a présenté un exposé sur l'expérience algérienne relative au projet du Barrage vert, mettant en avant l'approche socio-économique adoptée par les pouvoirs publics pour la réhabilitation dudit projet, conformément aux orientations du président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, en tant que projet stratégique destiné à consolider le développement durable et à faire face aux impacts du changement climatique. A l'issue de la rencontre, la ministre a précisé avoir échangé les vues avec le SG de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient sur les moyens de transfert des expertises algérienne et saoudienne dans le domaine de l'environnement, particulièrement l'expérience de réhabilitation du Barrage vert. Elle a ajouté que les deux parties ont relevé une convergence de vues quant à l'importance d'adopter cette approche à travers l'implication des populations locales, des jeunes et des micro-entreprises dans les opérations de restauration des terres. Mme Krikou a également présenté l'expérience algérienne portant sur la reconversion de la décharge d'Oued Smar en un parc urbain, soulignant que cette réalisation traduit l'intérêt accordé par l'Algérie à la dimension environnementale et à son lien avec le développement durable. Elle a réaffirmé, par la même occasion, la disposition de l'Algérie à s'engager dans l'Initia-

tive verte pour le Moyen-Orient, saluant les efforts déployés par le Royaume d'Arabie saoudite en faveur de l'action environnementale aux niveaux régional et international. De son côté, le SG de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, Ibrahim Al-Turki, a exprimé sa satisfaction quant aux résultats de cet entretien, indiquant que les discussions ont porté sur différents dossiers environnementaux d'intérêt commun, sur fond d'une entente mutuelle et d'une volonté partagée de promouvoir la coopération au service des objectifs écologiques et de développement. Il a souligné que l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, lancée par le Royaume d'Arabie saoudite, vise à intensifier la coopération entre les pays de la région pour relever les défis environnementaux, au premier rang desquels figurent le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres et la perte de biodiversité.

APS

LE MINISTRE DES MINES REÇOIT L'AMBASSADEUR DE NAMIBIE

Le renforcement de la coopération minière au cœur des échanges

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, à Alger, l'ambassadeur de la République de Namibie en Algérie, Samuel Kaveto Mbambo, les deux parties ayant évoqué les perspectives de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la valorisation des ressources minières et de la formation, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, tout en examinant les voies et moyens de bénéficier de l'expérience algérienne dans différentes filières des mines et de

l'industrie minière. A cette occasion, M. Hanifi a affirmé que les relations historiques entre l'Algérie et la Namibie sont une base solide qui soutient la coopération algéro-namibienne, afin de la hisser à des niveaux supérieurs. Il a, en outre, présenté la nouvelle stratégie du secteur, qui traduit la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin d'ériger ce secteur "en un pilier essentiel sur lequel reposent les politiques de développement national, la création de richesses et la diversification économique, et ce à travers la valorisation et la transformation locale des ressources minières nationales". Evoquant la nouvelle loi sur les activités minières qui comprend plusieurs dispositions devant "drainer l'investissement direct étranger, notamment les multinationales spé-

cialisées", le ministre a relevé que cette loi vise, dans son fond, à protéger les intérêts des futures générations. De son côté, l'ambassadeur de la République de Namibie en Algérie s'est félicité des relations historiques solides unissant l'Algérie et la Namibie et qui sont un exemple à suivre dans le continent africain, saluant au passage l'expérience algérienne dans le secteur minier. Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné la profondeur des relations historiques d'amitié entre les deux pays et ont convenu de poser les premiers jalons pour soutenir la coopération et le partenariat, notamment à travers la mise en place d'une feuille de route qui renforce la coopération bilatérale.

APS

Mercuriale					
وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL			وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE		
عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 16 جويلية 2026 Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Juillet 2026					
Produits		Prix du détail ¹ DA / Kg			المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	92	103	81	البطاطا
	Tomate	79	94	64	الطماطم
	Oignon sec	77	85	68	البصل الجاف
	Ail sec	645	745	544	الثوم الجاف
	Carotte	92	103	80	الجزر
	Navet	204	228	180	اللفت
	Poivron	121	136	107	الفلفل الاخضر
	Piment	136	154	118	الفلفل الحار
	Courgette	86	101	71	الكوسة
	Haricot vert	207	231	184	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	126	140	112	الخس
Fruits frais	Pomme locale	522	657	388	التفاح المحلي
	Datte	508	639	376	التمر
	Banane	617	645	589	الموز
	Melon	99	115	84	البطيخ الأصفر
	Pastèque	58	70	46	البطيخ الاحمر
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2010	2153	1868	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	330	343	316	الدجاج
	Œufs (Unité)	17	18	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)

FUSION DE L'APRUE ET DU CEREFÉ

Un nouvel élan pour la transition énergétique

L'Algérie engage une nouvelle étape dans la modernisation de sa gouvernance énergétique. En application du décret exécutif n° 26-268 du 23 juillet 2026, publié au Journal officiel n°56, les pouvoirs publics ont décidé de regrouper l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) au sein d'une nouvelle structure baptisée «Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique».

Par Réda Hadi

Cette réforme institutionnelle s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la coordination des politiques publiques, améliorer l'efficacité des programmes énergétiques et accompagner la transition vers un modèle de développement plus sobre et durable. La création de cette agence répond à la nécessité de disposer d'un interlocuteur unique chargé de piloter les politiques nationales relatives à la maîtrise de l'énergie, à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables. Alors que la consommation énergétique nationale connaît une progression continue sous l'effet de la croissance économique, de l'urbanisation et de l'augmentation de la demande en électricité, les autorités entendent rationaliser les moyens humains, techniques et financiers afin d'améliorer les performances des différents programmes engagés. Placée sous la tutelle du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, la nouvelle agence prendra la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Son siège sera établi à Alger, avec la possibilité d'ouvrir des annexes régionales afin d'assurer une meilleure couverture territoriale des actions de sensibilisation, d'accompagnement technique et de suivi des projets. En effet, cette nouvelle structure devient l'outil central de mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la maîtrise de l'énergie. Elle sera notamment chargée de participer à l'élaboration de la stratégie énergétique nationale, de concevoir et de mettre en œuvre le Programme national de

maîtrise de l'énergie (PNME), tout en assurant son suivi et son évaluation. Parmi ses missions figurent également la promotion des technologies propres, l'accompagnement des collectivités locales, des entreprises et des porteurs de projets dans l'intégration des solutions énergétiques innovantes, ainsi que la réalisation d'études technico-économiques destinées à orienter les investissements dans le secteur. L'agence jouera également un rôle majeur dans l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et de l'industrie. Elle sera habilitée à réaliser des audits énergétiques, à agréer les bureaux d'études spécialisés, à développer des programmes de formation destinés aux professionnels et à constituer des bases de données nationales sur la consommation énergétique. Autre nouveauté importante, elle assurera l'élaboration de bilans énergétiques et de bilans carbone sectoriels, devenus des outils indispensables pour mesurer les progrès réalisés dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Le décret confère également à l'agence des prérogatives élargies lui permettant de conclure des marchés, des conventions et des partenariats, de créer des filiales ou encore de développer des coopérations avec des organismes internationaux spécialisés. Elle pourra également assurer, pour le compte de l'État, des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre des grands programmes nationaux liés à l'énergie. Cette nouvelle organisation constitue l'un des principaux leviers de mise en œuvre de la Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie à l'horizon 2035, qui ambitionne de réduire durablement la consommation énergétique tout en accélérant le développement des énergies

renouvelables. L'objectif est double : préserver les ressources nationales en hydrocarbures, qui demeurent la principale source de revenus du pays, tout en réduisant les émissions de carbone et en améliorant la compétitivité de l'économie grâce à une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Les secteurs du bâtiment, des transports, de l'industrie et de l'agriculture figurent parmi les principaux domaines ciblés par cette stratégie. L'amélioration de l'efficacité énergétique dans ces secteurs devrait permettre de réaliser des économies substantielles de gaz naturel et de produits pétroliers, lesquels pourront être davantage orientés vers les exportations ou vers des activités industrielles à plus forte valeur ajoutée. Afin d'assurer une transition sans rupture, le décret prévoit des dispositions transitoires garantissant la continuité des missions actuellement assurées par l'APRUE et le CEREFE. Les deux organismes continueront ainsi à fonctionner normalement jusqu'à l'installation effective de la nouvelle agence, attendue avant la fin de l'année 2026. Ils poursuivront leurs relations avec leurs partenaires et honoreront l'ensemble de leurs engagements contractuels et institutionnels. Le texte prévoit également que la nouvelle agence reprendra automatiquement l'ensemble des droits, obligations, biens et personnels des deux établissements dissous. Les opérations de transfert devront être finalisées dans un délai maximal de six mois après la publication du décret au Journal officiel. À travers cette réforme, les pouvoirs publics affichent leur volonté de renforcer la cohérence de la politique énergétique nationale et de doter le pays d'un outil institutionnel plus performant pour relever les défis de la transition énergétique.

MAINTENANCE DU RÉSEAU ROUTIER ET AUTOROUTIER

Les orientations du ministre des Travaux publics

Par Selma R.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base insiste sur la prévention, le renforcement de la sécurité routière et la préparation de la saison automnale et hivernale. La maintenance du réseau routier et autoroutier national demeure une priorité pour les pouvoirs publics. C'est dans cette optique que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier au siège de son département ministériel, une réunion de coordination consacrée au suivi des opérations d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières à travers le pays. Le ministre a donné une série d'instructions visant à accélérer les travaux de maintenance, à traiter les tronçons classés comme « points noirs » et à renforcer les dispositifs de prévention afin de garantir la sécurité des usagers et la pérennité des infrastructures. Cette réunion a rassemblé les cadres centraux du ministère, les directeurs des travaux publics des wilayas de Constantine, Biskra, Alger, Béni Abbès, Tindouf et Saïda, ainsi que les responsables des orga-

nismes d'études et des laboratoires relevant du secteur, notamment l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics, les laboratoires des travaux publics du Sud et de l'Ouest, la Société des études techniques de Sétif, ainsi que des représentants de l'Algérienne des Autoroutes. Les directeurs des travaux publics des autres wilayas ont, quant à eux, pris part aux travaux par visioconférence. Les participants ont examiné la situation du réseau routier et autoroutier national à travers une présentation détaillée portant sur l'état des routes, les tronçons identifiés comme « points noirs », l'avancement des opérations de maintenance en cours ainsi que les études d'expertise engagées ou déjà réalisées sur ces sections et sur les ouvrages d'art. Les directeurs des travaux publics, les laboratoires spécialisés et les bureaux d'études ont également présenté les conclusions de leurs expertises techniques ainsi que les solutions préconisées pour remédier aux dégradations constatées et améliorer les conditions de circulation.

Accélérer les expertises et traiter les points noirs

À l'issue des échanges, Abdelkader Djellaoui a insisté sur la nécessité d'achever, dans les meilleurs délais, toutes les études d'expertise en cours et de lancer celles concernant les tronçons restants classés comme points noirs. L'objectif est d'identifier avec précision les causes des dégradations et de définir les solutions techniques les plus adaptées afin d'assurer une réhabilitation durable des infrastructures. Le ministre a également ordonné de poursuivre les opérations de traitement des points noirs, tout en assurant un suivi permanent des ouvrages d'art afin de préserver leur fonctionnalité et leur durabilité. Le ministre a appelé à renforcer la sécurité routière, à travers le renforcement de la signalisation horizontale et verticale sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier, tout en veillant à l'installation d'une signalisation préventive efficace au niveau des chantiers, notamment ceux réalisés durant la nuit. Ces mesures visent à améliorer les conditions de circulation et à réduire les risques d'accidents liés aux travaux de maintenance. Parmi les orientations arrêtées figure également l'accélération de l'achèvement des travaux de maintenance

actuellement en cours et le renforcement des opérations d'entretien périodique. À cet effet, Abdelkader Djellaoui a demandé une mobilisation accrue des centres de maintenance, des directions régionales des travaux publics ainsi que de l'Algérienne des Autoroutes afin d'assurer des interventions rapides et de maintenir la disponibilité du réseau routier national. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les structures centrales du ministère, les directions des travaux publics, les laboratoires, les bureaux d'études et les entreprises chargées des travaux. Il a également appelé à mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires pour accélérer les expertises et mettre en œuvre rapidement leurs recommandations. Le ministre a également donné des instructions pour engager sans attendre les préparatifs de la période automnale et hivernale. Il a demandé l'élaboration d'un programme préventif de maintenance du réseau routier et autoroutier, accompagné de visites régulières sur le terrain afin d'évaluer l'état technique des ouvrages d'art et de prendre les mesures préventives nécessaires avant l'arrivée des intempéries.

GRANDS PROJETS
FERROVIAIRES ET
PORTUAIRES

Le ministre des Travaux Publics fait le point

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de plusieurs projets d'infrastructures stratégiques, notamment dans les secteurs ferroviaire et portuaire, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence du secrétaire général du département, du directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (AN-RIP) ainsi que d'un représentant de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), précise la même source. Selon le communiqué, les travaux ont porté sur le suivi de l'état d'avancement du projet de la ligne ferroviaire minière de l'Est reliant Annaba à Tébessa, ainsi que du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, lequel prévoit notamment la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet intégré de phosphate. La réunion a également permis de faire le point sur les préparatifs du lancement des travaux de la ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa. Les participants ont, en outre, examiné l'état d'avancement des études relatives au projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Ouargla à Tamanrasset, ajoute le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des projets d'infrastructures stratégiques, considérés comme des leviers essentiels pour le développement du réseau national de transport, le renforcement des capacités logistiques et l'accompagnement des grands projets économiques, notamment dans les secteurs minier et industriel, conclut le ministère.

R. E.

BOUMERDES

Des projets pour renforcer la collecte des déchets et la protection de l'environnement

La wilaya de Boumerdes s'attelle à la mise en œuvre de plusieurs projets visant à renforcer ses capacités en matière de collecte, de tri des déchets ménagers et de préservation de l'environnement et du milieu, à-on appris lundi du directeur de l'environnement et de la qualité de la vie.

Selon M. Ali Aiouaz, ces projets, inscrits dans le cadre d'un programme sectoriel centralisé, visent à consolider les infrastructures et à élargir les interventions dans le domaine de la gestion des déchets.

Il s'agit notamment de la réalisation du 3e casier du Centre d'enfouissement technique (CET) de Corso (Est de la wilaya), d'une capacité de 6 millions de m3. Le taux d'avancement de ses travaux est actuellement évalué à 80 %.

Un 2e projet concerne la construction du 2e casier du CET de Zemmouri (Est), d'une capacité de plus de 220.000 m3, financé par le Fonds national de l'environnement et du littoral (FNEL) et inscrit au programme de l'Agence nationale des déchets.

Le 3e projet prévoit le renforcement des équipements du CET de Zaâtra, dans la périphérie de Zemmouri, avec l'acquisition d'une presse verticale à déchets, d'un bulldozer, de citernes, de deux camions et d'un tracteur agricole.

La wilaya prévoit également de renforcer la collecte des déchets ménagers grâce à la généralisation progressive du tri sélectif. Dans une 1ère phase, 10 communes côtières seront dotées de 630 conteneurs de 770 litres et 240 litres, avant l'extension du dispositif à l'ensemble des communes de la wilaya. Les conteneurs jaunes seront réservés à la collecte du carton et du plastique dans les cités d'habitation, les espaces publics et autres lieux, tandis que les conteneurs verts accueilleront les autres déchets.

A noter que la production de déchets ménagers dans la wilaya a dépassé 900 tonnes/jour durant la saison estivale en cours. La collecte est assurée par l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique "Madi-Net", qui couvre 14 communes, tandis que les 18 communes restantes prennent en charge ce service par leurs propres moyens.

Agence

BORDJ BOU ARRERIDJ

Campagne d'information sur l'affiliation volontaire au régime de retraite au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger

Les services de la Caisse nationale des retraites (CNR) en coordination avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ont lancé lundi à Bordj Bou Arreridj une campagne d'information et de sensibilisation des membres de la communauté nationale à l'étranger sur le dispositif d'affiliation volontaire au régime de retraite permettant aux algériens exerçant une activité professionnelle à l'étranger de bénéficier de la retraite et de la couverture sociale.

La cheffe de la cellule de communication de la CNR à Bordj Bou Arreridj, Ryma Rahmani, a précisé que ce dispositif prévu par le décret exécutif 22-351 du 18 octobre 2022 permet aux membres de la communauté nationale de s'affilier volontairement au régime de retraite et de bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie et de maternité ainsi que d'une pension ou une allocation de retraite lorsque les conditions légales sont remplies.

Elle a ajouté que pour être admis à l'affiliation, le concerné doit être de nationalité algérienne, être immatriculé auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, être âgé de moins de 55 ans à la date d'affiliation, exercer une activité professionnelle salariée ou une activité professionnelle et ne pas être assujetti à l'affiliation obligatoire au système national de sécurité sociale.

Selon la même source, l'affilié arrivé à

l'âge légal de retraite bénéficie d'une allocation de retraite et, en cas de son décès, ses ayants-droit peuvent bénéficier d'une retraite de réversion et de la couverture sanitaire de la maladie et de la maternité sur le territoire national. De son côté, le responsable de la cellule de communication de la CNAS, Ka-dour Fendi, le taux de cotisation a été fixé à 31,25 % du salaire de base déclaré dont 13 % pour l'assurance maladie et maternité et 18,25 % pour la retraite à condition que l'assiette de cotisation soit trois fois supérieure à la valeur du salaire de référence.

Il a ajouté que les cotisations sont versées chaque trois mois durant le mois suivant l'échéance de chaque trimestre soit par un transfert bancaire, une carte de paiement ou cash en monnaie étrangère convertible, soulignant que le retard de versement des cotisations entraîne des augmentations légales et la perte des droits liées aux périodes non-payées.

Il a également indiqué que le droit à une pension de retraite est obtenu après 15 ans au moins de cotisations et est calculé sur la base de la moyenne des cotisations des 10 dernières années avec la possibilité de bénéficier de la validation des années manquantes dans la limite de cinq ans en contrepartie du versement des cotisations de rachat conformément à la législation en vigueur.

L'affiliation volontaire au système national de la retraite est effectuée d'une manière électronique sur la plateforme numérique dédiée à cet effet à travers la création d'un compte et le dépôt des documents requis dont la carte d'immatriculation consulaire, l'acte de naissance, la première page du passeport et le document justificatif de l'activité professionnelle avant l'examen du dossier et la prise de décision sur cette demande, a-t-on indiqué.

APS

ORAN

Mise en service de plusieurs projets d'alimentation en gaz naturel dans la commune d'Aïn El Kerma

Le wali d'Oran, M. Brahim Ou-chène, a procédé, lundi, à la mise en service de plusieurs projets d'alimentation en gaz naturel et en électricité au profit de logements situés dans la commune d'Aïn El Kerma (daïra de Boutlelis), dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des citoyens. Le wali a entamé sa visite par la mise en service du réseau de

gaz naturel au quartier "Hamani Miloud", dans la commune d'Aïn El Kerma, permettant à 24 familles de bénéficier de cette opération. Il a également inauguré, dans la même commune, le projet de raccordement au gaz naturel de la cité rurale des "50 logements", réalisé à travers un réseau de 332 mètres, inscrit au titre du programme sectoriel d'équipement de l'année 2026.

Par ailleurs, le projet de raccordement au gaz naturel du quartier « Barakat Slimane », à Sidi Bakhti, a également été mis en service. Il a consisté en la réalisation d'un réseau de 750 mètres au profit de 40 familles. Le wali a également procédé à la mise en service du projet d'alimentation en électricité de 35 logements du même quartier.

Les services de la wilaya ont

souligné que ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme de développement des réseaux de distribution de l'électricité et du gaz naturel à travers les différentes régions de la wilaya, notamment les zones rurales et éloignées, afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de soutenir le développement local.

APS

ILLIZI

Plus de 1,3 MDA pour le développement du secteur de l'hydraulique

Une enveloppe de plus de 1,34 milliard de dinars a été accordée, au titre de l'exercice 2026, au secteur de l'hydraulique de la wilaya d'Illizi pour la réalisation de six (6) opérations de développement susceptibles d'améliorer le service public, à-on avisé lundi de la direction locale de l'hydraulique (DH).

Retenus au titre du programme du secteur pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable et la consolidation des réseaux d'assainissement

des communes de la wilaya, ces projets cohérents en la réalisation d'un château d'eau d'une capacité de stockage de 1.000 m3 à alimenter le quartier d'Ain-El-Korse, commune d'Illizi, en sus de la réalisation, l'équipement et l'électrification des fourrages totalisant une profondeur de 2.000 m, a détaillé le DH, Lamine Farfari.

Le programme de réalisation du secteur prévoit également la d'un château d'eau de 500 m3 pour alimenter, sur un linéaire de 2,5 km, de la localité de

Merkssen, commune de Debdeb, et la réseau d'un réseau d'alimentation en eau potable devant desservir, sur une distance de neuf (9) km, les localités de Timeroualine et Merkssen, ainsi que la ville de Debdeb.

La réalisation d'un château d'eau aérienne d'une capacité de 1.000 m3 à In-Amenas, l'extension à une dizaine (10) de km du réseau d'assainissement et le renforcement de la station de relevage quartier Ain-El-Korse, com-

mune d'Illizi, font partie des opérations prévues au programme de développement du secteur.

Selon les responsables du secteur de l'hydraulique, ces projets de développement, retenus au titre de la prise en charge des préoccupations de la population locale, devraient contribuer au renforcement des installations, à l'amélioration de la dotation en eau potable et du réseau d'assainissement.

R E.

Le monde entier veut interdire l'accès des réseaux sociaux aux enfants, mais cela aura de graves conséquences pour nous tous

Les systèmes de vérification de l'âge nécessitent la collecte de données sensibles afin de pouvoir étayer les informations biométriques. D'ici peu, Internet deviendra un panoptique numérique entièrement surveillé. [Un panoptique est une architecture de type carcéral qui permet une surveillance continue des détenus sans que ceux-ci puissent savoir si cette surveillance est effective ou pas, NdT]

Par Taylor Lorenz (*)

Au cours de l'année écoulée, plus d'une vingtaine de pays dans le monde ont envisagé des interdictions d'utilisation des réseaux sociaux pour une grande partie de leur population. Ces lois, souvent présentées sous couvert de « protection des enfants », marquent le début d'une ère de surveillance de masse et de censure à grande échelle, contribuant ainsi à ce que les chercheurs ont qualifié de « récession mondiale de la liberté d'expression ».

L'année dernière, l'Australie est devenue le premier pays à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 16 ans. Cette initiative a encouragé d'autres pays à travers le monde à lui emboîter rapidement le pas. Le parti au pouvoir en Allemagne a annoncé qu'il soutenait une interdiction des réseaux sociaux. Le président français, Emmanuel Macron, a appelé à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans. Au Royaume-Uni, Keir Starmer a cherché à mettre en place des interdictions radicales concernant les réseaux sociaux. La Grèce, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour et le Japon se sont également dotés de lois comparables relatives à la vérification d'identité en ligne.

Aux États-Unis, plus de la moitié des États ont adopté ou examinent actuellement une législation relative à la vérification de l'âge en ligne. Dans les semaines à venir, un ensemble de 19 projets de loi sur la « sécurité des enfants », dont plusieurs imposent une vérification d'identité sur les réseaux sociaux, devrait être examiné par la Chambre des représentants. Les grandes plateformes technologiques telles que Meta, Google et Discord ont commencé à se mettre en conformité de manière anticipée avec ces lois afin de prendre les devants sur la réglementation. Si l'interdiction des réseaux sociaux peut sembler être une mesure de prudence quand il s'agit de la protection des enfants, elle est non seulement inefficace, mais elle met également en danger tant les enfants que les adultes. Il n'existe guère de preuves indiquant que les réseaux sociaux soient à l'origine d'une quelconque crise généralisée de santé mentale chez les enfants. Des études ont maintes fois démontré le contraire. Les entreprises technologiques seront inévitablement amenées à identifier et à exclure les mineurs, ce qui mettra fin à l'anonymat sur Internet et permettra aux pouvoirs publics de surveiller et de censurer plus facilement les journalistes, les militants et les lanceurs d'alerte, qui dépendent de cet anonymat en ligne.

Et même si certains prétendent que ces lois limiteraient le pouvoir des géants de la tech, seules les plus grandes entreprises du secteur disposent des ressources nécessaires pour assumer les coûts considé-



rables liés aux systèmes de vérification de l'âge. Les plateformes à but non lucratif et indépendantes pourraient être contraintes de fermer, ce qui renforcerait encore davantage le pouvoir des géants de la tech. Une fois mis en place, les systèmes de surveillance de masse pourraient également être facilement exploités par les gouvernements et les acteurs malveillants. Si nous voulons résoudre les problèmes liés aux réseaux sociaux, il faut commencer par une réforme globale de la protection des données et des consommateurs. Les gouvernements pourraient également prendre des mesures pour démanteler les géants de la tech et les poursuivre en justice pour comportement anticoncurrentiel. Les législateurs, qui prétendent se soucier des enfants, pourraient adopter des politiques sociales et économiques plus ambitieuses dont nous savons qu'elles amélioreraient considérablement la vie des enfants. Les réseaux sociaux constituent une bouée de sauvetage, en particulier pour les jeunes marginalisés tels que les adolescents LGBTQ+. Toute mesure susceptible de restreindre l'accès à Internet devrait accorder la priorité aux enfants et aux adultes les plus vulnérables. La mise en œuvre des interdictions des réseaux sociaux proposées partout dans le monde implique la mise en place d'un système de vérification de l'âge, ce qui signifie inévitablement un développement des technologies de surveillance. Les systèmes algorithmiques étant incapables d'estimer l'âge avec précision, la vérification de celui-ci nécessite également la collecte de données hautement sensibles ou de documents administratifs pour valider les données biométriques recueillies. Les lois à l'étude ne précisent pas quel système sera utilisé, mais elles soulèvent toutes d'importantes préoccupations en matière de vie privée et de sécurité. Le problème fondamental de la « vérification de l'âge » par des moyens technologiques est que cela n'existe pas. Les êtres humains ne vieillissent pas de manière linéaire. Il n'y a tout simplement aucune transformation physiologique qui se produirait la nuit de vos 16e ou 18e anniver-

saires et qui permettrait à une IA de déterminer votre âge avec précision, en particulier pendant la puberté. Par conséquent, les systèmes de vérification de l'âge qui reposent sur la collecte de données biométriques doivent également exiger la présentation de pièces d'identité officielles ou d'autres informations personnelles hautement sensibles afin de relier le profil en ligne d'un utilisateur à son identité hors ligne et de confirmer son âge. Non seulement ce système permet aux géants de la technologie de collecter des données encore plus personnelles sur les enfants, mais il engendre également d'énormes risques en matière de cybersécurité. Les données collectées par les systèmes de vérification d'identité ne restent pas confidentielles. En octobre dernier, Discord a subi une fuite majeure d'informations d'identité collectées par un sous-traitant à des fins de vérification de l'âge. Cette semaine, des chercheurs ont découvert que son logiciel de vérification de l'âge entretenait des liens avec des investisseurs associés aux programmes de surveillance du gouvernement américain. Un autre aspect insidieux de ces lois réside dans le mouvement politique réactionnaire qui les sous-tend. Aux États-Unis, parmi les groupes qui ont joué un rôle central dans le lobbying en faveur de la vérification de l'âge, on trouve notamment la Heritage Foundation, ce groupe de réflexion de droite à l'origine du « Project 2025 », et le National Center on Sexual Exploitation (NCOSE), anciennement connu sous le nom de « Morality in Media », une organisation militante d'extrême droite liée au fondamentalisme religieux qui se bat depuis des décennies pour restreindre les contenus « obscènes » sur Internet.

Le moment choisi pour l'adoption de ces lois ne peut pas non plus être dissocié de la répression plus générale de la liberté d'expression et de manifestation menée par l'administration Trump aux États-Unis. L'interdiction de TikTok a été adoptée suite aux manifestations étudiantes contre les atrocités commises à Gaza. Les étudiants militants ont joué un rôle cru-

cial dans les initiatives citoyennes visant à protéger les immigrés contre les agents de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) qui cherchent à les emmener de force dans des centres de détention. Dans ce contexte, le gouvernement américain a intensifié ses attaques contre les discours anonymes en ligne, inondant les entreprises technologiques de citations à comparaître pour obtenir des informations sur des centaines de comptes de réseaux sociaux anti-ICE gérés de manière anonyme. Si la situation est moins grave au Royaume-Uni, les gouvernements successifs se sont montrés déterminés à réprimer les manifestations, souvent menées par des jeunes, contre la crise climatique et la situation à Gaza.

Ari Cohn, conseiller juridique responsable des questions de politique numérique à la Fondation pour les droits individuels et la liberté d'expression (FIRE), a souligné que la décision de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), parti au pouvoir en Allemagne, d'exiger du gouvernement fédéral qu'il instaure des restrictions d'âge sur les réseaux sociaux, fait suite de près à l'ouverture par la police allemande d'enquêtes visant des personnes ayant insulté le chancelier allemand, Friedrich Merz, sur Facebook.

« Tous les législateurs prétendront qu'ils [adoptent ces mesures de vérification de l'âge] pour protéger les jeunes contre certains dangers, mais ils se gardent bien de préciser que cela confère au gouvernement un pouvoir bien pratique pour contrôler et museler les discours qui lui déplaisent, voire pour punir ses détracteurs », m'a confié Cohn.

Au lieu de s'attaquer aux causes connues des conflits entre les jeunes, les responsables politiques du monde entier semblent déterminés à exploiter leur souffrance pour faire adopter des lois qui priveront aussi bien les jeunes que les plus âgés de leurs droits. Protéger les enfants contre les dangers d'Internet est un objectif louable, mais les interdictions reposant sur des lois relatives à la vérification de l'âge ne peuvent pas être la solution.

Cela pourrait bien faire passer l'Internet d'un espace de libre expression à un panoptique numérique entièrement surveillé, où chaque action effectuée en ligne serait liée à une pièce d'identité délivrée par l'État. Une fois mise en place, cette infrastructure de surveillance fera l'objet d'abus, comme cela a été le cas à chaque fois que les pouvoirs de surveillance et de censure de l'État ont été étendus par le passé. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour bloquer cette législation là où nous le pouvons et préserver un Internet libre et ouvert.

(*) Journaliste, elle est spécialisée dans les technologies et rédige la lettre d'information « User Mag ».

Source : The Guardian
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

EGYPTE

Nécessité de mettre en œuvre un système de subventions en espèces

Lors d'une réunion consacrée au suivi de la sécurité alimentaire, le président Abdel Fattah Al-Sissi a examiné la situation des stocks stratégiques de produits de base, ainsi que les mesures visant à garantir la stabilité de l'approvisionnement du marché local.

Le président Abdel Fattah Al-Sissi a examiné, lors d'une réunion lundi 3 août, un projet de réforme du système de subventions en vigueur prévoyant l'introduction progressive d'aides en espèce en remplacement d'une partie des aides en nature actuellement accordées, selon un communiqué de la présidence.

Le chef de l'Etat a exigé la poursuite des efforts « en vue de développer le système des subventions et garantir que celles-ci parviennent aux catégories méritantes et aux citoyens les plus vulnérables ». Le système de subventions monétaires constitue l'un des principaux outils de modernisation des politiques de protection sociale, déjà adopté, totalement ou progressivement, dans de nombreux pays, a-t-on affirmé lors de la réunion, à laquelle étaient présents le premier ministre, les ministres de l'Approvisionnement et de la Solidarité sociale ainsi que le directeur exécutif de l'Organisme Future of Egypt.

« Ce mécanisme vise à renforcer la justice sociale tout en offrant aux bénéficiaires une plus grande liberté de choix en fonction de leurs besoins réels », a ajouté le communiqué.

Le gouvernement égyptien étudie ainsi la possibilité de remplacer progressivement une partie des subventions en nature, notamment celles accordées via les cartes de rationnement et le pain subventionné, par des aides financières versées directement aux ménages éligibles.

Le projet continue toutefois de susciter des interrogations sur les modalités d'application de ce futur système, notamment les critères d'éligibilité, le calendrier de mise en œuvre et les mécanismes destinés à garantir la protection des bénéficiaires.

Concernant les derniers développements du système des cartes de rationnement, le ministre de l'Approvisionnement et du Commerce intérieur a présenté les mesures prises pour garantir que les subventions parviennent effectivement aux ayants droit et mieux cibler les catégories prioritaires. Cette réunion intervient dans un contexte de polémique liée à la radiation de nombreux bénéficiaires des cartes de rationnement, un dispositif essentiel pour l'accès aux produits alimentaires de première nécessité.

Agence

MAURITANIE

Production en légère hausse sur la plus grande mine d'or de à mi-2026

Aux côtés du minerai de fer, l'or constitue le principal produit minier exploité en Mauritanie. Une filière encore largement portée par la mine d'or Tasiast, l'une des plus grandes exploitations aurifères du continent et un important contributeur aux recettes minières du pays.

Après un début d'année marqué par un repli de la production, Tasiast retrouve une trajectoire positive. La plus grande mine d'or de Mauritanie a livré au total 263 325 onces au premier semestre 2026, soit une hausse de 2 % par rapport aux 256 870 onces produites sur la même période en 2025, selon les données publiées mercredi 29 juillet par son opérateur canadien Kinross Gold. Sur la période de janvier à mars, Tasiast avait enregistré un recul de 5 % de sa production en glissement annuel, à 130 014 onces. Les volumes du deuxième trimestre ont toutefois légèrement progressé, avec 133 311 onces produites, contre 119 241 onces à la même période en 2025. Kinross attribue cette progression à une « augmentation du débit et à une meilleure organisation du traitement des onces à l'usine » au cours des trois derniers mois du semestre. Au rythme actuel, la mine a ainsi réalisé un peu plus de la moitié de son objectif annuel fixé à 505 000 onces. Son atteinte se traduirait par une production relativement stable par rapport aux 503 429 onces livrées en 2025. Pour la Mauritanie, où Tasiast figure parmi les principaux contributeurs du secteur minier, l'évolution des performances du site restera donc particulièrement suivie. Selon l'ITIE, le complexe a représenté en



moyenne 26,95 % de la contribution du secteur extractif entre 2020 et 2024, aux côtés d'autres filières comme le minerai de fer ou le cuivre. Kinross ne détaillant toutefois pas les revenus générés individuellement par ses différentes mines, de nouvelles données seront nécessaires pour mesurer pleinement l'impact éco-

nomique des performances récentes de Tasiast sur l'économie mauritanienne. Dans l'intervalle, le cours de l'or reste proche des 4 000 USD l'once, même s'il demeure inférieur à son pic d'environ 5 500 USD atteint en janvier dernier.

R I/Agence

ARABIE SAOUDITE

La guerre au Moyen-Orient fait plonger l'économie saoudienne

Pour la première fois depuis 2023, le royaume enregistre un recul de son PIB, principalement en raison des perturbations du secteur pétrolier. L'économie saoudienne enregistre son premier recul depuis 2023. Selon les dernières données publiées par Riyad, le produit intérieur brut du royaume s'est contracté de 4,8 % au deuxième trimestre 2026, conséquence directe des perturbations provoquées par la guerre au Moyen-Orient.

Le secteur pétrolier, pilier de l'éco-

nomie saoudienne, a enregistré une baisse de près de 25 % de son activité, principalement en raison des difficultés d'exportation liées aux tensions dans le détroit d'Ormuz. Les attaques contre les routes maritimes régionales ont contraint Riyad à réduire sa production tout en réorganisant une partie de ses exportations via la mer Rouge. La compagnie nationale Aramco a ainsi diminué sa production. En parallèle, la flambée des prix du pétrole a permis de compenser

partiellement les pertes de volumes exportés, limitant l'impact sur les recettes publiques. Le secteur non pétrolier continue de progresser, mais beaucoup plus lentement qu'auparavant. Il n'a affiché qu'une croissance de 0,6 % contre 5,4 % un an plus tôt, illustrant les difficultés rencontrées par le programme de diversification économique Vision 2030 dans un contexte régional très instable. Les prochains résultats financiers d'Aramco seront particulièrement scrutés. Ils devraient permettre de

mesurer plus précisément l'impact des attaques des Houthis contre les infrastructures énergétiques et des perturbations du trafic maritime sur les performances du premier groupe pétrolier mondial.

Malgré cette contraction historique, les autorités saoudiennes estiment que la hausse durable des cours du pétrole pourrait soutenir les finances publiques si les tensions régionales se prolongent.

Agence

TUNISIE /LOGEMENTS SOCIAUX

Achèvement de la plateforme numérique

Le ministre de l'Équipement et de l'Habitat, également chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Slah Zouari, a appelé à établir un calendrier précis pour finaliser les différentes étapes restantes du projet de mise en place de la plateforme numérique dédiée à la location-accession et à la vente à tempérament des logements sociaux.

Il a également recommandé l'organisation de campagnes de sensibilisation à destination des citoyens afin de leur présenter la plateforme numérique, son mode de fonctionnement ainsi

que les modalités permettant de bénéficier de ses services. Présidant, lundi, une séance de travail consacrée au suivi de l'état d'avancement du projet, le ministre a insisté sur la nécessité de surmonter les différentes difficultés et de finaliser la plateforme dans les meilleurs délais. Il a également souligné l'importance d'assurer la formation des cadres régionaux à son utilisation, afin de garantir son bon déploiement à l'échelle nationale, selon un communiqué publié par le ministère.

Slah Zouari a mis en avant l'importance d'accélérer l'achèvement de cette

plateforme, considérée comme un outil central pour numériser les procédures, renforcer la transparence, garantir l'égalité des chances entre l'ensemble des bénéficiaires, accélérer les démarches d'accession à la propriété des logements sociaux et améliorer la qualité des services fournis aux citoyens.

La réunion s'est tenue en présence des membres du comité de pilotage du programme, du directeur général du Centre national de l'informatique, de l'équipe chargée du développement et de l'hébergement de la plateforme numérique, ainsi que de plusieurs cadres

du ministère et représentants des structures administratives concernées. Les participants ont passé en revue les différentes étapes de réalisation de la plateforme numérique, ainsi que l'état d'avancement de l'interconnexion entre les différentes bases de données relatives aux bénéficiaires de logements sociaux. Les difficultés techniques et administratives rencontrées ont également été examinées.

La séance a, par ailleurs, porté sur les mécanismes proposés pour faciliter le dépôt des demandes et leur suivi en ligne, selon la même source.

R.I

MARCHÉ AFRICAIN DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE

23 milliards \$ de revenus bruts générés en 2025

Les opérateurs non agréés accaparent en moyenne 77 % du total des revenus du marché africain des jeux d'argent en ligne. La prédominance de ces acteurs souligne cependant l'ampleur des opportunités économiques qui s'offriraient aux pays du continent si davantage d'activités de jeux d'argent étaient intégrées au segment réglementé du marché.

Synthèse Rédaction Internationale

Les revenus bruts du marché africain des jeux d'argent en ligne ont atteint 23 milliards USD en 2025, enregistrant ainsi une croissance de 15 % par rapport à 2024, grâce notamment à la hausse de la demande des consommateurs, selon un rapport publié en juillet 2026 par le cabinet de conseil Gaming Compliance International (GCI). Intitulé « Online Gaming 2024-2025 : Africa », le rapport précise que l'Afrique de l'Ouest concentre 44,7 % des revenus bruts globaux du marché, avec une enveloppe de 10,3 milliards USD. Viennent ensuite l'Afrique du Nord (4,8 milliards USD), l'Afrique australe (4 milliards USD), l'Afrique de l'Est (2,8 milliards USD) et l'Afrique centrale (1,1 milliard USD). Au total, 215 millions d'Africains, soit 14 % de la population du continent, ont participé à ces jeux en 2025, contre 198 millions de personnes une année auparavant. Le segment non réglementé du marché des jeux d'argent en ligne reste prédominant. Les revenus bruts générés par les opérateurs non agréés sur le continent sont passés de 15,6 milliards USD en 2024 à 17,8 milliards USD en 2025, représentant 77 % du total des revenus du marché des jeux d'argent en ligne en Afrique. Le nombre de plateformes de jeux d'argent non réglementées ciblant les consommateurs africains a également fortement augmenté, passant de 3 644 en 2024 à 4 129 en 2025. Dans le même temps, le segment régle-

menté a progressé à un rythme légèrement plus rapide que celui de l'ensemble du marché. Ses revenus bruts ont atteint 5,2 milliards USD en 2025, contre 4,4 milliards USD en 2024, soit un taux de croissance de 18,1 %. La part du segment réglementé dans les revenus bruts globaux du marché s'est ainsi établie à 23 % en 2025, contre 22 % une année plus tôt. Bien qu'elle reste modeste, cette hausse montre que le segment réglementé du marché enregistre une expansion malgré la concurrence persistante des opérateurs illégaux. Les performances de ce segment diffèrent toutefois selon les sous-régions du continent. Durant l'année écoulée, les opérateurs réglementés ont représenté 0,3 % des revenus bruts des jeux d'argent en ligne en Afrique du Nord, contre 31 % en Afrique de l'Ouest, 22 % en Afrique centrale, 28 % en Afrique australe et 15 % en Afrique de l'Est. Le segment réglementé bénéficie toujours de plusieurs avantages compétitifs comparativement à celui non réglementé. Les opérateurs non réglementés ne paient ni impôt ni licence, proposent une offre de produits plus large et peuvent se permettre d'offrir davantage de bonus et promotions, plus souvent, sur tous les produits. Dans ce contexte, quatre grands domaines de politique publique influencent directement la compétitivité du secteur réglementé. Ces domaines concernent la fiscalité appliquée aux joueurs, la fiscalité des opérateurs, les infrastructures de paiement et les restrictions sur les produits proposés, qui encour-

agent la migration vers le secteur non réglementé, les taux d'imposition élevés affectant la capacité des opérateurs à rivaliser sur les prix, les cotes, les bonus, les produits et globalement l'expérience client.

Un gisement d'opportunités

À cela s'ajoutent les coûts de paiement excessifs ou des structures de paiement monopolistiques qui créent des frictions, augmentent les coûts de transaction et dégradent l'expérience client, ainsi que des restrictions telles que les interdictions de produits, les limites de mise irréalistes ou les plafonds de gain maximal pouvant détourner involontairement la demande des consommateurs vers le secteur non réglementé. Les conséquences vont au-delà de la perte de revenus pour les opérateurs agréés et incluent un affaiblissement de la protection des consommateurs, une baisse des recettes fiscales et une hausse de la participation criminelle. Le rapport souligne par ailleurs que la prédominance du segment non réglementé des jeux d'argent en Afrique ne doit pas être considérée simplement comme la preuve d'un échec de la réglementation. Elle démontre, au contraire, l'ampleur des opportunités économiques qui s'offriraient aux pays du continent si davantage d'activités de jeux d'argent pouvaient être intégrées au segment réglementé.

R I.

ANGOLA

Le pays des études techniques pour la construction de l'autoroute Ouest-Est

En plus d'investissements massifs dans la modernisation des corridors ferroviaires et portuaires, l'Angola entend aussi accélérer le développement de son réseau routier. L'objectif est de renforcer l'intégration du territoire tout en consolidant sa position sur les principaux axes commerciaux d'Afrique australe et

centrale. En Angola, le projet de construction de l'autoroute Ouest-Est a franchi une nouvelle étape avec la signature, le lundi 27 juillet, d'un accord de 21 millions USD destiné au financement des études techniques et de la conception de l'infrastructure. Longue d'environ 1 300 kilomètres, cette future autoroute reliera

les provinces de Benguela, Huambo, Bié, Moxico et Moxico Leste, avant de se prolonger vers la République démocratique du Congo (RDC) et la Zambie. L'accord, conclu entre l'Institut national des routes d'Angola (INEA) et le groupe Ana Vany (GAV) Construções, prévoit une mise en œuvre progressive du projet. La

première phase, d'une durée d'un an, portera sur les études de faisabilité économique, financière et de trafic. A l'issue de ces travaux, les autorités décideront des modalités de réalisation de l'infrastructure, dont la construction pourrait s'étendre sur une dizaine d'années, au regard de son ampleur.

Agence

HYDROGÈNE

L'Afrique du Sud fabrique son 1^{er} électrolyseur avec ses propres métaux

Dans la course mondiale à l'hydrogène vert, les pays qui détiennent les matières premières ne sont pas forcément ceux qui fabriquent les équipements. L'Afrique du Sud cherche à changer cette situation. Alors que l'Afrique du Sud produit la quasi-totalité du platine et de l'iridium mondiaux, deux métaux indispensables à la fabrication des électrolyseurs

à hydrogène, le pays ne fabriquait lui-même aucun électrolyseur jusqu'ici. Vendredi 31 juillet, cette donne a changé suite à l'inauguration par le groupe pétrochimique Sasol, du premier électrolyseur produit localement. Cet appareil de 2 kilowatts (kW) a été développé dans le cadre du programme Hydrogen South Africa (HySA). L'initiative est portée par ministère de la Science, de la Technologie

et de l'Innovation, en partenariat avec l'Institut national sud-africain de développement énergétique (SANEDI) et l'Université du Nord-Ouest. Il sera installé sur le campus de recherche et technologie de Sasol à Sasolburg pour tester les technologies de production d'hydrogène en conditions réelles à partir d'énergie renouvelable variable et pour développer les compétences locales.

Le platine et l'iridium, dont l'Afrique du Sud contrôle l'essentiel des réserves mondiales, sont des catalyseurs irremplaçables dans les électrolyseurs qui produisent de l'hydrogène vert par électrolyse de l'eau, a rapporté Afripoli en mars. Ces métaux représentent une part significative des exportations minières du pays, qui contribuent jusqu'à 6 % de son PIB annuel.

R I.

OUVERTURE DE LA GRANDE FOIRE AGRICOLE DU CONGO 2026

Le Congo affiche ses ambitions

La deuxième édition de la Grande Foire Agricole du Congo ouvre officiellement ses portes le 5 août 2026 au Parc des Expositions de Bambou-Mingali, dans le département de la Djoué-Léfini, à une soixantaine de kilomètres de Brazzaville. Jusqu'au 20 août, près de 650 exposants, venus des quinze départements du pays, se retrouveront autour d'une ambition commune : faire de l'agriculture un moteur de souveraineté alimentaire, de développement économique et d'emplois du pays. Placée sous le thème « Nourrir la Nation pour honorer la Patrie », cette nouvelle édition réunira producteurs, éleveurs, transformateurs, distributeurs, investisseurs et institutions au sein de 16 pavillons et 5 pôles thématiques. Le Pavillon des terroirs, vitrine des savoir-faire agricoles congolais, accueillera à lui seul près de 300 producteurs, témoignant de la richesse et de la diversité des productions nationales. Une réponse concrète au défi de la souveraineté alimentaire

Chaque année, le Congo importe plus de 700 milliards de F CFA de produits alimentaires. Face à ce défi majeur, la Grande Foire Agricole du Congo s'inscrit dans la dynamique engagée par les pouvoirs publics ces dernières années pour développer la production nationale et valoriser les filières agricoles locales. Café, cacao, maraîchage, élevage, transformation agroalimentaire... la Foire met en lumière le potentiel agricole du pays et les initiatives portées dans les territoires. Elle offre également aux producteurs et éleveurs de nouveaux débouchés commerciaux et favorise les rencontres avec les transformateurs, les distributeurs ainsi que les investisseurs. Au-delà de sa dimension économique, la Foire affirme une conviction forte : l'agriculture constitue l'un des principaux leviers de création d'emplois et d'insertion pour la jeunesse congolaise. En encourageant l'entrepreneuriat agricole et, en valorisant les initiatives locales, elle contribue à renforcer l'attractivité des métiers de la terre auprès des nouvelles générations.

Agence

MARCHÉS EN ASIE

Le pétrole grimpe, le yen maintient ses gains

Le pétrole tente de se reprendre mardi dans un marché suspendu aux discussions que Washington assure avoir reprises avec Téhéran, tandis que le yen conserve ses gains après avoir été dopé par une intervention conjointe des Etats-Unis et du Japon sur le marché des changes.

Donald Trump a affirmé lundi que des négociations avec l'Iran avaient lieu "en ce moment même", malgré le démenti de Téhéran peu auparavant. Le président américain a affirmé que ces discussions représentaient "la dernière chance" pour le pays d'obtenir un bon accord. La perspective d'une reprise de dialogue entre les deux belligérants avait fait chuter les prix du pétrole d'environ 5% lundi. Mais face aux démentis de l'Iran et à l'incertitude persistante, le marché marquait le pas mardi en début d'échanges asiatiques. Vers 06H30 GMT, le prix du baril de WTI nord-américain grimpait de 0,56% à 80,79 dollars. Celui du baril de Brent de la mer du Nord, référence du marché mondial, gagnait 1,21% à 84,78 dollars. Il avait brièvement dépassé 100 dollars fin juillet, lorsque la reprise des hostilités a provoqué une rechute de la navigation dans le stratégique détroit d'Ormuz ainsi qu'une hausse des risques en mer Rouge. Désormais, les investisseurs font preuve d'attentisme, mais "le risque d'une flambée des tensions entre les États-Unis et l'Iran semble, pour l'instant, relégué au second plan", note Kathleen Brooks, analyste de XTB. Et les yeux sont rivés sur le détroit d'Ormuz, où circulait avant le conflit un cinquième du brut mondial, et qui se voit

de nouveau verrouillé par l'Iran. "Ce scénario de hauts et de bas pourrait perdurer. L'Iran ne cherche pas l'escalade mais souhaite maintenir la tension, et d'autres attaques" susceptibles de faire rebondir les cours "suivront ce repli du marché. Nous avons déjà connu cette situation", prévient cependant Carolyn Kissane, du Center for Global Affairs de l'université de New York, citée par Bloomberg News.

Le yen toujours raffermi

Vers 06H30, la monnaie japonaise s'échangeait à 157,74 yens pour un dollar, conservant une grande partie de ses gains après l'intervention conjointe de Tokyo et Washington vendredi sur le marché des changes. Les deux pays se sont entendus pour racheter massivement des yens sur le marché et donc muscler la valeur de la devise, alors que le yen avait récemment glissé à son plus bas niveau en 40 ans face au billet vert. Pour autant, "les facteurs fondamentaux à l'origine de la faiblesse du yen demeurent bien présents. Les taux d'intérêt américains restent nettement supérieurs à ceux du Japon, incitant les investisseurs à placer leurs capitaux dans des actifs offrant un meilleur rendement", avertit Daniela Hathorn, analyste de Capital.com. "Une intervention peut influencer sur le

cours de la devise, mais ne modifie pas ces fondamentaux. A moins que l'écart de taux d'intérêt ne se réduise - soit par un nouveau resserrement monétaire de la Banque du Japon, soit par une orientation plus accommodante de la Réserve fédérale américaine -, l'histoire suggère qu'il est peu probable que la tendance de fond s'inverse durablement", juge-t-elle. Et les inquiétudes croissantes sur la politique budgétaire d'un Japon déjà très endetté, tout comme la facture énergétique du pays --très dépendant des importations d'hydrocarbures et confronté à la flambée des cours du pétrole-- pèsent également sur le yen. Tokyo et Washington ont assuré lundi être prêts à soutenir à nouveau la devise si besoin. Les Etats-Unis ont intérêt à renforcer le yen pour rééquilibrer les échanges, éviter des déstabilisations financières et dissuader le Japon de ven-

dre massivement la dette américaine qu'il détient.

Hausse prudente des Bourses d'Asie

Les Bourses asiatiques ont connu des sorts contrastés, celle de Tokyo digérant un yen renforcé --qui pèse sur les titres des groupes exportateurs--, tandis que Séoul a souffert de la volatilité persistante des valeurs technologiques, poids-lourds de la cote. A Tokyo, l'indice vedette Nikkei a terminé en hausse de 0,31% à 63'957,53 points. A Séoul, l'indice Kospi a longtemps évolué en recul avant d'inverser la tendance et de clôturer en hausse de 1,62% à 6358 points. Taipei a cédé 0,06%, et l'indice hongkongais Hang Seng lâchait 0,80% vers 06H30 GMT. Les marchés européens ont pour leur part ouvert en légère hausse.

R I/Agence

BOURSE ZURICH

Les indices accélèrent dès les premiers échanges

La Bourse suisse tentait de capitaliser sur ses gains de la veille mardi dans les premiers échanges, soutenue dans cette entreprise par des indications favorables en provenance d'outre-Atlantique. Wall Street a bouclé sa première séance de la semaine sur des gains notables, le Dow Jones s'offrant une nouvelle marque de référence en clôture. "La prudence reste de mise, nonobstant l'euphorie ambiante. Avec de telles progressions des cours croît aussi le risque d'un déclenchement soudain de prises de bénéfices techniques," prévient toutefois Frank Sohleder, analyste chez ActivTrades. A 09h15, le Swiss Market Index gagnait 0,44% à 14'435,45 points, le Swiss Leader Index (SLI) 0,49% à 4574,34 points et le Swiss Performance Index (SPI) 0,39% à 20'286,75 points. Sur les trente principales valorisations, 19 progressaient et onze reculaient. Les poids lourds pharmaceutiques Roche (+0,3%) et Novartis (+0,6%) soutenaient la ten-

dance. Le premier s'est invité dans un programme de recherche oncologique du californien Nurix Therapeutics, moyennant un versement initial de 700 millions de dollars. Le paquebot alimentaire Nestlé (-0,3%) en revanche prenait l'eau, sans indication particulière. Le géant de la souris Logitech (+0,3%) peinait à imiter les récentes performances boursières remarquées des mastodontes technologiques au pays de l'oncle Sam. Le colosse des matériaux de construction Holcim (+1,1%) profitait d'un relèvement par DZ Bank de son objectif de cours. Sur le marché élargi, le spécialiste des puces photoniques AMS Osram (+10%) a livré une performance trimestrielle certes en repli, mais nettement supérieure aux attentes. Le groupe austro-allemand coté sur SIX espère renouer avec un flux de trésorerie positif dès l'année prochaine.

Agence

PORTÉ PAR LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

Le CAC 40 atteint un nouveau record

L'indice vedette de la Bourse de Paris a touché un record absolu mardi matin à 8669,69 points. La Bourse de Paris poursuit son ascension et enregistre un nouveau sommet historique en séance ce mardi 4 août, profitant des moindres niveaux de prix du pétrole après leur chute de la veille. L'indice CAC 40 prenait 0,37% à 8645,67 points vers 10 heures heure de Paris, peu après avoir touché un nouveau record absolu à 8669,69 points. Il efface ainsi de quelques dizaines de points son dernier record datant tout juste de la veille. Lundi, il avait dépassé de justesse son précédent sommet historique qui datait de fin février avant le déclenchement de

la guerre au Moyen-Orient. Les cours du pétrole remontent légèrement mardi après leur forte chute de la veille, mais restent largement inférieurs aux niveaux atteints en juillet avec l'escalade des tensions au Moyen-Orient. «L'optimisme croissant selon lequel les États-Unis et l'Iran pourraient se rapprocher d'une reprise des discussions en vue d'un accord au Moyen-Orient», a fait chuter les deux références mondiales du brut de 5% environ, notent les analystes d'ING. Ce reflux des prix, même partiellement corrigé mardi, offre un répit aux marchés européens, particulièrement sensibles au coût de l'énergie, en réduisant les craintes d'un nouveau

choc inflationniste susceptible de peser sur l'activité et les bénéfices des entreprises.

Les investisseurs restent prudents

Donald Trump a affirmé lundi que des négociations avec l'Iran avaient lieu «en ce moment même», malgré un démenti de Téhéran. Pour le président américain, ces discussions représentent «la dernière chance» pour le pays d'obtenir un bon accord. Il avait menacé il y a quelques jours de «frapper fort» la République islamique, avant d'annoncer suspendre ses plans de bombardements massifs dans une nouvelle volte-face, alternant à plusieurs reprises ces der-

nières semaines menaces et annonces de pourparlers. «Avec l'Iran qui nie toujours l'existence de discussions et Donald Trump qui multiplie les avertissements en cas d'absence d'accord, le contexte reste clairement propice à une nouvelle montée des tensions», soulignent les analystes d'ING. «Les investisseurs restent toutefois prudents avant les chiffres de l'emploi américain vendredi et les premiers résultats de SpaceX en tant que société cotée, deux rendez-vous susceptibles de redessiner les anticipations de taux et l'appétit pour le risque», note John Plassard, de Cité Gestion Private Bank. «La technologie demeure volatile» avec notam-

ment «les interrogations sur la rentabilité des investissements dans l'IA», poursuit-il. Pour l'instant, au tableau des valeurs, les titres liés à l'intelligence artificielle se démarquaient, les fabricants de semi-conducteurs STMicroelectronics (+2,16% à 46,25 euros) et Soitec (+5,22% à 115 euros) gagnant du terrain. Les titres des entreprises spécialisées dans les infrastructures électriques, qui profitent de l'essor des centres de données, montent également: Schneider Electric gagnait 2,53% à 297,45 euros et Legrand prenait 1,52% à 136,55 euros vers 10 heures heure locale.

Agence

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 03 Août 2026

Valeur : 05 Août 2026

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		132.8982	132.9132
1	EUR	EURO		152.7000	152.7438
1	GBP	POUND STERLING		178.5786	178.6708
100	JPY	JAPANESE YEN		83.0199	83.0396
1	CNY	CHINESE YUAN		19.6837	19.6882
1	CHF	SWISS FRANC		164.1732	164.2526
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.7581	94.7958
1	DKK	DANISH KRONE		20.4418	20.4472
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.9213	13.9240
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.9452	13.9707
1	AED	UAE DIRHAM		36.1844	36.1905
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.3895	35.3973
1	KWD	KUWAITI DINAR		431.7680	431.9571
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.9831	45.4351
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.1729	14.1745
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.7129	20.8191
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3175	3.3278
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		180.8547	180.8547

ROYAUME UNI

La croissance du secteur manufacturier ralentit en juillet

L'activité manufacturière au Royaume-Uni a progressé à un rythme plus lent en juillet, avec l'indice PMI manufacturier S&P Global UK tombant à 51,9 contre 52,5 en juin, marquant ainsi son plus bas niveau en quatre mois. L'indice est resté au-dessus du seuil de 50,0 indiquant une expansion pendant neuf mois consécutifs.

La production manufacturière a augmenté pour le quatrième mois consécutif, avec un rythme d'expansion atteignant son plus haut niveau depuis près de deux ans. Les trois catégories de produits suivies par l'enquête — biens de consommation, biens intermédiaires et biens d'investissement — ont toutes enregistré des gains de production. La production des entreprises de taille moyenne et grande a progressé, tandis que les petits fabricants ont connu un léger recul. Les nouvelles commandes ont augmenté pour le huitième mois consécutif, les entreprises faisant état d'une amélioration des conditions de marché. Les commandes à l'exportation ont progressé pour le septième mois d'affilée, portées par la demande en provenance d'Amérique du Nord, de l'UE, de Chine continentale, d'Inde et de Corée du

Sud. Les effectifs ont augmenté pour le quatrième mois consécutif, mais le rythme de croissance a ralenti jusqu'à frôler la stagnation, marquant la progression la plus faible depuis le début de la reprise actuelle. Certains fabricants ont accru leurs recrutements pour répondre aux besoins de production, tandis que d'autres se sont concentrés sur la maîtrise des coûts en raison de préoccupations concernant les perspectives futures. Les arriérés de travail ont légèrement augmenté pour la première fois depuis avril 2022. L'inflation des coûts des intrants a atteint son niveau le plus bas en cinq mois, tandis que l'inflation des prix de vente a reculé à son plus bas niveau en quatre mois. Les deux mesures sont restées au-dessus de leurs moyennes historiques. Les fabricants ont attribué le ralentissement des hausses de coûts à une réduction des tensions dans les chaînes

d'approvisionnement et à une moindre demande d'intrants. Les délais de livraison des fournisseurs se sont allongés pour le trente et unième mois consécutif, bien que le rythme d'allongement ait été le plus faible depuis février. Les achats ont diminué pour la première fois depuis mars, tandis que les stocks d'intrants et de produits finis ont reculé pour le deuxième mois consécutif. L'optimisme des entreprises a glissé à son plus bas niveau en trois mois. Les fabricants anticipant une croissance de leur production au cours des 12 prochains mois ont cité l'amélioration des conditions de marché, le lancement de nouveaux produits et l'espoir d'une amélioration des conditions économiques mondiales et géopolitiques.

Synthèse R.I

ESPAGNE

Madrid voit sa croissance économique s'accélérer à 0,7 % au deuxième trimestre

La croissance économique de l'Espagne a légèrement progressé pour atteindre 0,7 % au deuxième trimestre, après une expansion de 0,6 % au cours de la période de trois mois précédente, selon les données préliminaires publiées jeudi par l'Institut national de la statistique (INE). Cette croissance est également

légèrement supérieure aux attentes, les analystes interrogés par LSEG ayant tablé sur une progression du produit intérieur brut (PIB) de 0,6 % en rythme trimestriel. L'économie espagnole, qui a progressé de 2,8 % l'année dernière, figure parmi les plus performantes d'Europe, en partie grâce à un nom-

bre record de touristes. En glissement annuel, le PIB de l'Espagne a progressé de 2,7 % au cours du trimestre, dépassant l'estimation moyenne qui prévoyait une croissance de 2,5 %. Le mois dernier, Madrid a relevé sa prévision de croissance pour 2024 à 2,2 %, contre 2,1 % précédemment,

et a affirmé que la croissance resterait supérieure à 2 % jusqu'en 2026. Le ministre de l'Économie, Carlos Cuerdo, avait alors déclaré qu'il s'attendait à ce que la croissance du PIB au deuxième trimestre de cette année soit similaire, voire légèrement supérieure, à celle du premier trimestre

R.I.

CORÉE DU SUD

Séoul affiche une croissance du PIB supérieure aux attentes

L'économie de la Corée du Sud a progressé plus que prévu au deuxième trimestre 2026, portée principalement par de solides exportations de semi-conducteurs, la hausse des dépenses liées à l'intelligence artificielle ayant stimulé une forte demande à l'étranger. Le produit intérieur brut a augmenté de 3,7% en glissement annuel au cours des trois mois se terminant le 30/06/2026, selon les

données gouvernementales publiées jeudi. Ce chiffre est supérieur aux prévisions de 3,5%, mais en léger recul par rapport aux 3,8% du trimestre précédent. Le PIB a progressé de 0,6% en glissement trimestriel, dépassant les attentes de 0,4%. La croissance a été principalement alimentée par des exportations solides, les dépenses liées à l'IA ayant suscité une forte demande pour les produits de

semi-conducteurs avancés du pays. Les fabricants de puces mémoire — notamment Samsung Electronics et SK Hynix — ont été les principaux bénéficiaires de cette tendance. La vigueur du secteur des semi-conducteurs a permis à l'économie de résister aux perturbations persistantes liées au conflit au Moyen-Orient. Le ralentissement des dépenses des ménages et le refroidissement du marché im-

mobilier ont également pesé sur l'économie, entraînant un léger ralentissement de la croissance par rapport au trimestre précédent. Les données publiées indiquent néanmoins que la quatrième économie d'Asie continue de croître rapidement, portée par l'essor de l'IA qui soutient les fabricants locaux de puces électroniques.

R.I.

Agence

ALLEMAGNE

L'économie devrait faire preuve d'une certaine résilience au T2

L'économie allemande devrait enregistrer une croissance modeste au deuxième trimestre, malgré les difficultés liées à la guerre au Moyen-Orient, grâce à la relative résilience de son vaste secteur industriel et au maintien des dépenses de consommation, a déclaré mardi la Bundesbank dans son rapport mensuel. La troisième économie mondiale est en stagnation depuis des années et 2026 devait être l'année de sa reprise, grâce à une forte augmentation des dépenses publiques censée stimuler l'investissement.

Toutefois, l'impact de la guerre au Moyen-Orient, qui a entraîné une hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, contrebalance largement cette dynamique, et les économistes interrogés par Reuters prévoient une croissance de seulement 0,1% pour la période allant d'avril à fin juin par rapport au trimestre précédent. "Le secteur industriel bénéficie d'une demande étrangère dynamique et d'exportations en croissance", indique le rapport de la Bundesbank. "Les consommateurs sont restés relativement peu dissuadés par les prix éle-

vés de l'énergie et la perte de pouvoir d'achat qui en découle, ce qui a probablement permis de maintenir leurs dépenses de consommation au moins stables", ajoute-t-il. Il est possible que l'Allemagne ait également bénéficié de circonstances ponctuelles. Par exemple, il est probable que la pénurie de matières premières et de biens intermédiaires ait davantage pénalisé certains concurrents asiatiques clés, tandis que les prévisions de pénuries futures auraient pu inciter certains consommateurs à anticiper leurs achats. "Si la situation au Moyen-Orient ne

s'aggrave pas davantage, les tensions causées par la guerre pourraient être moins fortes au troisième trimestre qu'au niveau moyen observé au deuxième trimestre", souligne la banque centrale allemande. Le tableau d'ensemble est toutefois loin d'être rose, ces effets ponctuels devant s'estomper alors que la guerre restera un frein, ce qui laisse présager un ralentissement de la croissance globale, a averti la Bundesbank. La banque centrale allemande prévoyait en juin une croissance de 0,5% en 20

Agence

TURQUIE
L'inflation a ralenti légèrement en juillet, à 31,7% sur un an

Selon l'Institut turc de la statistique, le taux d'inflation annuel a ralenti à 31,75 % en juillet 2026, contre 32,11 % en juin, s'établissant légèrement en dessous des attentes du marché, qui tablaient sur 31,8 %. Il s'agit de son niveau le plus bas depuis mars. Cette décélération s'explique notamment, selon la même source, par un ralentissement de la hausse des prix du logement et des services publics, à 40,32 % contre 45,14 % en juin, des transports, à 30,83 % contre 31,15 %, ainsi que des boissons alcoolisées et du tabac, à 29,38 % contre 34,15 %. En revanche, l'inflation s'est accélérée pour les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées, atteignant 37,53 % contre 35,45 %, pour l'habillement et les chaussures, à 16,48 % contre 14,18 %, ainsi que pour les meubles et les équipements ménagers, à 22,41 % contre 22,32 %. Malgré ce ralentissement, la volatilité des prix de l'énergie liée aux tensions au Moyen-Orient devrait inciter la banque centrale à maintenir une politique prudente, compte tenu de la dépendance du pays aux importations énergétiques. Sur une base mensuelle, les prix à la consommation ont progressé de 1,78 %, leur plus forte hausse en trois mois, contre 0,99 % en juin. Cette évolution reste toutefois légèrement inférieure aux prévisions du marché, qui anticipaient une augmentation de 1,83 %.

POUR SON UNITÉ DE DISTRIBUTION DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DE 600 KW **LG ELECTRONICS obtient la certification NVIDIA AI FACTORY**

Cette certification valide la technologie avancée de gestion thermique de LG et renforce son partenariat avec NVIDIA, accélérant ainsi le développement des infrastructures dédiées à l'intelligence artificielle



LG Electronics (LG) a obtenu la certification officielle de NVIDIA pour son unité de distribution de liquide de refroidissement (Coolant Distribution Unit – CDU) de 600 kW. Cette reconnaissance confirme la fiabilité et l'efficacité des solutions de refroidissement liquide et de gestion thermique développées par LG, en conformité avec les standards d'infrastructure IA de NVIDIA, tout en soutenant l'expansion continue de l'entreprise sur le marché du refroidissement des centres de données dédiés à l'intelligence artificielle.

Un partenaire de confiance pour les hyperscalers mondiaux

Parmi les rares entreprises au monde à avoir réussi le processus de validation technique de NVIDIA, LG a démontré la conformité de son CDU de 600 kW à plus de 100 critères techniques. Ces exigences visent à standardiser les performances de refroidissement, la fiabilité et les mécanismes de continuité de service des infrastructures AI Factory à haute densité. Cette certification constitue une étape stratégique pour LG, qui renforce ainsi sa position en tant que partenaire officiellement certifié de NVIDIA pour les infrastructures AI Factory. Pour les hyperscalers internationaux et les exploitants de centres de données, cette reconnaissance facilite le choix des fournisseurs en réduisant les risques d'approvisionnement et en accélérant les processus de qualification pour les déploiements d'infrastructures IA à grande échelle.

Une offre complète de refroidissement «Chip-to-Chiller»

Le CDU de 600 kW certifié par NVIDIA est conçu pour répondre aux exigences thermiques des GPU IA à forte dissipation thermique. Grâce à une solution de refroidissement liquide Direct-to-Chip (DTC), qui achemine directement le liquide de refroidissement vers les composants générateurs de chaleur tels que les GPU et les CPU, le système crée une architecture de refroidissement hybride hautement performante, fonctionnant en synergie avec les infrastructures traditionnelles de refroidissement par air. L'unité est capable d'assurer une précision de contrôle de la température de $\pm 0,25$ °C*, contribuant ainsi à améliorer la stabilité thermique des systèmes et à garantir un fonctionnement fiable des serveurs dédiés à l'IA. Elle intègre également une technologie de capteurs virtuels permettant une surveillance en temps réel ainsi que des fonctions de détection des fuites. Associée au Data Center Cooling Control Manager (DCCM) de LG, la solution permet un pilotage prédictif et une supervision centralisée, tout en assurant une intégration fluide avec les systèmes de gestion des centres de données grâce à des protocoles de communication standardisés. Afin de garantir un niveau de fiabilité optimal, LG teste l'ensemble de ces solutions sur son site de validation Chip-to-Chiller de Pyeongtaek. Les équipes y évaluent les réponses transitoires du système, les variations de température ainsi que la stabilité en faible charge

sur l'ensemble de la chaîne de refroidissement, depuis la charge des puces IA et les plaques froides jusqu'au CDU et au groupe d'eau glacée. Conforme aux exigences strictes de NVIDIA en matière de continuité de service, le CDU est conçu pour maintenir la stabilité opérationnelle même dans les conditions les plus exigeantes. LG entend consolider sa position de partenaire de référence pour les infrastructures de centres de données IA grâce à son portefeuille complet « Chip-to-Chiller », qui propose des solutions intégrées de gestion thermique couvrant l'ensemble de la chaîne, depuis la puce jusqu'à l'installation de refroidissement. Cette offre comprend des groupes d'eau glacée (chillers), des CDU assurant la distribution du liquide de refroidissement ainsi que des plaques froides destinées à refroidir directement les puces IA, éléments essentiels des systèmes de refroidissement liquide pour centres de données.

Renforcer les capacités des infrastructures dédiées à l'IA

Cette certification constitue le point de départ de la stratégie d'expansion de LG dans le domaine des infrastructures IA. L'entreprise prévoit désormais d'obtenir progressivement les certifications NVIDIA pour l'ensemble de sa gamme de CDU haute capacité, notamment les modèles de 1 MW, 2,5 MW et 4 MW. Fort de plus de 60 ans d'expertise dans les technologies HVAC, LG développe des CDU spécialement conçus pour les centres de données IA à haute densité, offrant un contrôle précis de la

température, des fonctions de gestion avancées et une grande fiabilité. L'entreprise renforce également sa compétitivité grâce à la fabrication en interne de composants stratégiques, notamment les systèmes à onduleur (inverter) et les compresseurs à paliers magnétiques, technologies clés largement utilisées dans sa gamme de groupes d'eau glacée.

LG a récemment remporté plusieurs projets majeurs de refroidissement de centres de données à l'échelle mondiale, notamment auprès d'hyperscalers en Amérique du Nord ainsi que pour le centre de données Sinar Mas, le site phare SM+ Data Center conçu pour l'IA à Jakarta, en Indonésie. En s'appuyant sur ses compétences technologiques, LG ambitionne d'accroître ses commandes internationales et de renforcer ses partenariats stratégiques sur le marché des centres de données de nouvelle génération dédiés à l'intelligence artificielle.

« À mesure que les centres de données dédiés à l'intelligence artificielle gagnent en taille et en complexité, le besoin de solutions de refroidissement liquide hautement fiables devient plus important que jamais », a déclaré James Lee, président de la LG ES Company. « En associant nos technologies avancées de refroidissement aux capacités intégrées d'infrastructure du groupe LG, nous développons notre activité dans les infrastructures IA grâce à des solutions complètes qui contribuent à rendre possible l'IA physique (Physical AI), où l'intelligence artificielle crée de la valeur dans des environnements réels. »

Communiqué

Pourquoi les constructeurs américains retrouvent le sourire pendant que les Européens serrent les dents

Les derniers résultats financiers des grands constructeurs automobiles révèlent un contraste de plus en plus marqué entre les deux rives de l'Atlantique. General Motors, Ford et, dans une moindre mesure, Stellantis profitent d'un marché américain redevenu très rentable. En Europe, Volkswagen, BMW, Mercedes-Benz ou encore Renault continuent au contraire de composer avec une pression grandissante. Derrière cette divergence se cache une réalité plus profonde : Américains et Européens ne jouent plus avec les mêmes règles.

Les publications de résultats financiers du premier semestre 2026 dessinent une tendance qui va bien au-delà des performances individuelles de chaque constructeur. Aux États-Unis, General Motors a relevé ses prévisions annuelles après avoir vu son bénéfice opérationnel progresser de 30 % au deuxième trimestre, tandis que Ford a également revu ses objectifs à la hausse, porté par la bonne santé de ses pick-up et SUV. Chez Stellantis, le chiffre d'affaires a bondi de 32 % en Amérique du Nord, permettant au groupe de renouer avec une marge opérationnelle positive dans la région. À l'inverse, en Europe, le climat reste beaucoup plus tendu. Volkswagen, BMW et Mercedes-Benz ont tous abaissé ou revu avec prudence leurs perspectives annuelles, tandis que les plans de réduction des coûts et les restructurations se multiplient. Même Stellantis, pourtant de retour dans le vert au niveau mondial, continue d'afficher une marge opérationnelle négative de 0,6 % en Europe. À première vue, on pourrait croire que les groupes américains traversent simplement une meilleure période que leurs concurrents européens. Pourtant, la différence ne tient pas uniquement aux gammes proposées ou à l'évolution de la demande. Elle traduit surtout un écart grandissant entre deux environnements économiques, réglementaires et concurrentiels qui évoluent désormais dans des directions opposées.

Deux marchés qui ne suivent plus la même trajectoire

Aux États-Unis, les constructeurs bénéficient d'un contexte particulièrement favorable. Les droits de douane et les restrictions visant certaines technologies chinoises limitent fortement la concurrence des nouveaux entrants asiatiques. Dans le même temps, l'administration Trump a considérablement assoupli les contraintes liées aux émissions de CO₂, permettant aux groupes américains de continuer à privilégier les modèles qui génèrent les marges les plus élevées : les pick-up, les grands SUV et, plus largement, les motorisations thermiques et hybrides. Les dirigeants de Stellantis ne s'en cachent d'ailleurs pas. Antonio Filosa a rappelé que les consommateurs américains restent très attachés aux grands pick-up et SUV, un marché sur lequel le constructeur peut pleinement répondre à la demande grâce au cadre réglementaire actuel. Cette stratégie se retrouve dans les résultats du groupe : au

deuxième trimestre, le chiffre d'affaires en Amérique du Nord a progressé de 32 %, alors que l'Europe est restée stable et demeure la seule région affichant une marge opérationnelle négative.

En Europe, la transition pèse sur les marges

La situation européenne apparaît beaucoup plus difficile. Les constructeurs doivent simultanément financer l'électrification de leurs gammes, respecter des normes environnementales plus exigeantes et affronter une concurrence chinoise de plus en plus offensive sur les véhicules électriques. Une accumulation de contraintes qui pèse directement sur leur rentabilité.

Les restructurations annoncées ces dernières semaines et même derniers jours par Volkswagen, BMW ou Mercedes-Benz illustrent cette pression à laquelle ils font face. Renault, de son côté, continue de défendre une politique industrielle européenne plus protectrice, notamment à travers des objectifs de production "Made in EU". Le message est clair : les constructeurs européens estiment devoir investir massivement dans la transition tout en affrontant des concurrents qui n'évoluent pas sous les mêmes contraintes.

Évidemment cette divergence ne signifie pas que les Européens construisent de moins bonnes voitures. Elle traduit avant tout des choix politiques différents. D'un côté, les États-Unis privilégient la protection de leur industrie nationale et la rentabilité à court terme. De l'autre, l'Europe poursuit une stratégie de transformation accélérée vers les véhicules électrifiés, quitte à fragiliser temporairement ses constructeurs.

Un avantage américain qui pourrait ne pas durer

Pour autant, plusieurs analystes invitent à ne pas tirer de conclusions trop hâtives. Les bénéfices actuels des constructeurs américains reposent largement sur un marché protégé et sur des modèles thermiques particulièrement rentables. Cette situation pourrait toutefois masquer un risque plus important à long terme. En ralentissant le rythme de leur transition électrique, les groupes américains pourraient voir se creuser leur retard technologique face aux constructeurs chinois, qui continuent d'investir massivement dans les batteries, les logiciels et les véhicules électriques. Les Européens traversent aujourd'hui une période plus difficile, mais ils préparent aussi un marché vers lequel une grande partie



du monde semble progressivement converger. Au fond, ces différences dans les résultats financiers des grands groupes automobile racontent moins une opposition entre des constructeurs performants et

d'autres en difficulté que deux rives de l'Atlantique qui suivent désormais des stratégies industrielles très différentes. Reste à savoir laquelle se révélera la plus pertinente lorsque la transition automobile arrivera à maturité.

Mots fléchés

UN DES BEATLES REMETTRE À JOUR		UN DES BEATLES PAS GRAVE DU TOUT		LONGUEURS LONGUES PÂTES		PRÉNOM SLAVE FLEUVE CÔTIER		TENTÂT MILLE-PATTES		MAÎTRE-OUVRIER	
PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE ENRÔLÉ										SAGACITÉ	
						MONTAGNES EN SIBÉRIE VOLUME					
PLI DU PANTALON PETITE QUANTITÉ							VILLE DE BRETAGNE		CÉSIUM AU LABO UN DES BEATLES		
		BRAISE DIVAGUEZ						PERDIT DE L'EAU			
CROYANT	ÉCOLE DU POUVOIR UN DES BEATLES				PRODUC-TEUR DES BEATLES ARCHIVES TÉLÉ						
								ASTATE AU LABO PRÉNOM FÉMININ		MANAGER DES BEATLES	
INDO-EUROPÉEN CLAMEUR						FOLLE TUMÉFIÉE					
		DUR TRAVAIL GRAND-PÈRE								PETIT ULCÈRE	
FOOTBALL À MADRID CHAMP DE CULTURE				FUT CONSOMMÉ PAR LES BEATLES EX-RMI				CHAMPION			
						ENLÈVEMENT					
SOUHAIT	NETTOIE ROULÉ							INTER-JECTION SUR LES DIPLÔMES			
			PARESSEUX			P'TITE BÊTE AU TIBET					
MINABLES				CONJONC-TION			MONNAIE JAPONAISE				

PÉTROLE

Le Brent en hausse à 86 dollars le baril

Les cours du pétrole montaient mardi, les marchés réagissant à l'évolution des événements au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, gagnait 2,67% à 86,01 dollars en début d'échanges matinales. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en septembre, montait de 2,29% à 82,18 dollars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 5 août 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



MÉTAUX INDUSTRIELS

Le cuivre à son plus haut niveau en deux mois

Le cours du cuivre a bondi mardi au-delà du seuil des 14.000 dollars, atteignant son plus haut niveau en deux mois. Sur le London Metal Exchange (LME), le contrat de référence à trois mois progressait de 1,4% à 14.065 dollars la tonne métrique lors des échanges officiels, après un sommet de séance à 14.115 dollars, inédit depuis le 2 juin. Selon des analystes, la progression est soutenue par la baisse des stocks disponibles, tombés à 94.200 tonnes, soit à peine plus d'une journée de consommation mondiale. Parmi les autres métaux, l'aluminium gagnait 0,5% à 3.236 dollars la tonne, le nickel rebondissait de 1,4% à 17 300 dollars, le zinc progressait de 0,9% à 3 672 dollars, le plomb de 1,3% à 1.890 dollars et l'étain de 0,8% à 55.900 dollars.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

74 décès et 1951 blessés en une semaine

Soixante quatorze (74) personnes sont décédées et 1951 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus du 26 juillet au 1er août, à travers le territoire national, indique, mardi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes, où 28 personnes sont décédées et 54 autres ont été blessées dans 40 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 8875 interventions ayant permis de sauver 6354 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 2112 autres et d'évacuer 388 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade de 19 personnes. En outre, 3 morts dans des réserves d'eau ont été également enregistrés durant la même période, souligne le bilan de la Protection civile.

Les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2730 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, (292), Batna (128) et Blida (101).

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues, également, pour l'extinction de 309 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

APS

NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE

Les investissements chinois en Afrique ont crû de 254% au 1^{er} semestre 2026

Longtemps associée aux grands projets d'infrastructures financés par ses banques publiques, la présence chinoise en Afrique évolue. Au premier semestre 2026, les investissements directs ont fortement progressé tandis que les contrats de construction ont poursuivi leur repli. Les investissements chinois en Afrique dans le cadre de l'initiative des Nouvelles routes de la soie (Belt and Road Initiative/BRI) ont atteint 33,5 milliards de dollars au premier semestre 2026, un montant en hausse de 254% par rapport à la même période de 2025, selon un rapport publié le dimanche 26 juillet par The Asia Pacific Centre for Industry Transitions, un think tank rattaché à l'Université de Queensland (Australie), en collaboration avec The Green Finance & Development Center (GFDC), un think tank relevant de l'Université chinoise de Fudan. Intitulé « China Belt and Road Initiative (BRI) Investment Report 2026 H1 », le rapport précise que l'Afrique a ainsi concentré 67,24% du total des investissements réalisés sur les six premiers mois de l'année en cours par l'empire du Milieu au niveau mondial, dans le cadre de cette initiative visant à connecter la Chine à l'Asie, à l'Afrique et à l'Europe. Le continent africain occupe ainsi le deuxième rang en termes de croissance des investissements derrière l'Asie de l'Est, où les investissements chinois demeurent modestes malgré une hausse de 437 % (182 millions de dollars sur les six premiers mois de 2026 contre 34 millions de dollars au cours de la même période de 2025). Toutes les autres régions du monde ont connu des baisses marquées

des investissements chinois durant le premier semestre de l'année en cours. L'une des raisons qui expliquent la forte hausse des investissements chinois en Afrique pourrait résider dans l'aggravation des répercussions et des risques liés aux droits de douane imposés aux produits « Made in China », tant par les États-Unis que par l'Union européenne (UE), alors que plusieurs pays africains bénéficient de droits de douane réduits dans un contexte marqué par des flux d'investissement américains et européens croissants sur le continent et la signature d'accords de libre-échange.

L'Éthiopie et l'Égypte en tête de liste

Outre les investissements, l'Afrique a capté 13,49 milliards de dollars sous forme de contrats de construction d'infrastructures, financés essentiellement par des prêts servis par des banques d'Etat chinoises, durant les six premiers mois de l'année en cours. Ce montant, qui représente 17,64% de la valeur de l'ensemble des contrats de construction remportés par des entreprises chinoises à travers le monde sur les six premiers mois de 2026, est en baisse de 60,8% comparativement au premier semestre 2025. Ce recul intervient alors que les prêts souverains chinois à l'Afrique se sont nettement contractés ces dernières années, dans un environnement marqué par les difficultés d'endettement de plusieurs pays africains. Malgré ce repli, l'Afrique reste la première région bénéficiaire des engagements chinois globaux (à la fois sous forme d'investissements et de contrats de construc-

tion), dans le cadre de l'initiative des Nouvelles routes de la soie entre le 1er janvier et le 30 juin 2026, avec un portefeuille total de 46,99 milliards de dollars. Deux pays africains figurent d'ailleurs parmi les quatre pays ayant connu la plus forte croissance des engagements globaux de la Chine : l'Éthiopie (18,9 milliards de dollars) et l'Égypte (9,7 milliards de dollars).

Le rapport révèle d'autre part que les engagements chinois dans le cadre de l'initiative des Nouvelles routes de la soie au premier semestre 2026 ont porté sur 186 projets dans 67 pays parmi les 150 qui ont adhéré à l'initiative lancée par Pékin à l'automne 2013. La valeur globale de ces engagements a atteint près de 126,4 milliards de dollars. Cette enveloppe porte les engagements cumulés de la Chine dans le cadre de l'initiative des Nouvelles routes de la soie à 1 539 milliards de dollars depuis le lancement de ce projet qui vise à assurer l'approvisionnement du géant asiatique en matières premières et à étendre son influence commerciale et géopolitique par la construction d'infrastructures comme des ports, des voies ferrées, des aéroports ou encore des parcs industriels et des centrales électriques. La ventilation sectorielle des engagements globaux répertoriés à l'échelle mondiale entre le 1er janvier et le 30 juin 2026 montre que la Chine se concentre, en premier lieu, sur le secteur de l'énergie (28,7% du total des engagements). Vient ensuite les secteurs des métaux et des mines (17,2% du total), du transport (14,4%) et des technologies (13,4%).

Agence

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Tebboune préside une cérémonie en l'honneur des retraités de l'ANP, des familles de martyrs du devoir national et des invalides

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), une cérémonie en l'honneur des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) issus de l'Armée de libération nationale (ALN), des familles de martyrs du devoir national, ainsi que des grands invalides

et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (4 août).

Le président de la République a ainsi honoré des retraités de l'ANP issus de l'ALN, les familles de martyrs du devoir national et les grands invalides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, en leur remettant des attestations honori-

riques et de reconnaissance. Auparavant, le président de la République était arrivé au Cercle national de l'Armée, où il a été accueilli par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha. Après avoir écouté l'hymne national, le président de la République a passé en revue des détachements

militaires qui lui ont rendu les honneurs, avant de saluer les cadres et les officiers supérieurs de l'ANP, présents à la cérémonie d'accueil. La Journée nationale de l'Armée nationale populaire est célébrée cette année sous le slogan "Armée nationale populaire : l'Algérie d'abord, l'Algérie ensuite, l'Algérie toujours".

APS

MOSTAGANEM

Mise en service d'une unité industrielle de production de transformateurs électriques

Une unité industrielle spécialisée dans la fabrication de transformateurs électriques, implantée dans la wilaya de Mostaganem, est entrée en exploitation, mardi, indique un communiqué de la cellule de communication du cabinet du wali. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé à l'inauguration de cette unité industrielle appartenant à l'entreprise Transfo Elec-

trique Algérie (TEA), réalisée grâce à un investissement global estimé à 4 milliards de dinars. Selon le communiqué, cette nouvelle unité, qui constitue un apport qualitatif au tissu économique national, fabriquera des transformateurs électriques conformes aux normes internationales, en s'appuyant sur un système rigoureux de contrôle de la qualité et sur des essais techniques destinés à garantir

leur performance et leur fiabilité. Le projet vise à porter le taux d'intégration nationale dans ce secteur de 40 % actuellement à 66 % d'ici 2027. Il prévoit également une augmentation progressive de la capacité de production, qui passera de 1.500 transformateurs par an, dans une première phase, à 4.200 unités en 2028, avec l'objectif d'exporter vers les marchés étrangers.

Outre la création d'emplois directs et indirects, cette unité contribuera à réduire la facture des importations de transformateurs électriques, à favoriser le transfert et la maîtrise des technologies dans le domaine des équipements électriques, à soutenir l'industrie nationale et à renforcer la sécurité énergétique du pays, conclut la même source.

APS